

# Chronique archéologique 2003

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **112 (2004)**

PDF erstellt am: **15.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE 2003

100

100

100

100



## CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE 2003

---

DENIS WEIDMANN

Les découvertes archéologiques en terre vaudoise n'ont pas souvent occupé la première page des quotidiens en 2003. Les trouvailles spectaculaires ne sont d'ailleurs pas particulièrement recherchées par les responsables des fouilles, qui ont pour tâche de mener à bien les investigations nécessaires, et surtout d'en produire les résultats. Ces démarches, qui empruntent les voies de la recherche scientifique, peuvent être longues, et sont exposées aux aléas propres à ce domaine, comme les effets de la concurrence des activités simultanées du chercheur, la réduction des moyens matériels, ou encore toutes sortes d'inhibitions rédactionnelles.

La production des publications et des rapports d'investigations, avec l'archivage de la documentation originale, sont des aboutissements aussi importants que la réalisation de la fouille elle-même. Il est donc réconfortant de considérer au fil des années la matérialisation des efforts et investissements consentis.

Une importante série de monographies consacrées aux sites, monuments ou chantiers importants de l'archéologie cantonale de ces trente dernières années est déjà parue dans la série des Cahiers d'archéologie romande (CAR). Ces travaux, illustrant les résultats d'investigations anciennes et récentes sur un même objet, constituent de véritables synthèses régionales ou locales. Elles représentent autant d'apports de l'archéologie vaudoise à la connaissance générale du passé.

La liste des comptes rendus archéologiques à publier n'est pas close. Rappelons que des études et rédactions sont en cours pour les sites pré- et protohistoriques de Chamblandes-Pully, de Vidy, de Vufflens-la-Ville, Concise, Onnens et Yverdon. Les recherches se poursuivent à propos des sites et monuments de l'époque romaine d'Avenches, Nyon, Lausanne, Orbe, Pully, Vevey, Yverdon et Yvonand, pour ne citer que les plus importants.

Le Haut Moyen Age et l'époque médiévale sont également au nombre des projets de publication en cours, avec la nécropole de La Tour-de-Peilz, la Cathédrale de Lausanne et son cloître, l'Abbaye de Romainmôtier, le Château d'Yverdon...

### INVESTIGATIONS ET PUBLICATIONS

Les notices qui suivent donnent un compte rendu des principales investigations et études poursuivies ou achevées en 2003, relatives à des sites archéologiques du canton. Les aspects administratifs ne sont en principe pas évoqués, de même que les sondages, prospections ou interventions qui n'ont pas encore produit de résultats significatifs. La présentation de certains objets peut-être ainsi reportée à une chronique ultérieure.

En règle générale, les rapports et documents mentionnés sont déposés à la Section de l'archéologie cantonale.



## ABRÉVIATIONS

### *Chronologie*

<b>P</b>	Paléolithique et Mésolithique
<b>N</b>	Néolithique
<b>Br</b>	Age du Bronze
<b>Ha</b>	Hallstatt
<b>L</b>	La Tène
<b>R</b>	Époque romaine
<b>HM</b>	Haut Moyen Age
<b>M</b>	Moyen Age
<b>AP</b>	Archéologie préindustrielle
<b>I</b>	Indéterminé

### *Institutions, entreprises*

AAM	Atelier d'archéologie médiévale, Moudon
AC	Section de l'archéologie cantonale, Département des Infrastructures du canton de Vaud
GRAP	Groupe de recherches en archéologie préhistorique. Département d'Anthropologie et d'Écologie, Université de Genève
IASA	Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité, Université de Lausanne
LRD	Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon
MCAH	Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne
MHL	Musée historique de Lausanne
MR	Musée romain
AS	<i>Archéologie suisse. Bulletin de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie</i>
ASSPA	<i>Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie</i>
BPA	<i>Bulletin de l'Association Pro Aventico</i>
CAR	Cahiers d'archéologie romande

Sauf mention contraire, les notices ont été rédigées par D. W.

AVENCHES

District d'Avenches

CN 1185 570 000 / 192 500

**R** *Aventicum*

Les investigations de la Fondation Pro Aventico dans le site se sont encore intensifiées en 2003, par le cumul de nombreux travaux réalisés simultanément.

La dernière étape des travaux d'équipements collectifs du syndicat d'améliorations foncières d'Avenches-Donatyre a ouvert des secteurs inexplorés en bordure du *forum* et dans des quartiers du sud-est de la ville.

L'extension des canalisations du chauffage urbain, à partir de la centrale de chauffage située au nord des *insulae* 3-4, fouillée en 2002-2003, a touché de nombreuses rues de la ville médiévale et de ses abords, sans découvertes majeures. Le raccordement des bâtiments sis à la rue du Pavé a recoupé les fondations du palais de Derrière-la-Tour, livrant les éléments d'un lit d'apparat en bronze.

D'autres travaux d'équipement dans le périmètre de la grande nécropole de la Porte de l'Ouest ont mis au jour des aménagements funéraires gallo-romains et une fosse, également de nature funéraire, datable du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., particulièrement importante pour la compréhension des origines de la ville.

Pour ce qui concerne les monuments, les recherches se sont poursuivies au théâtre, pour l'analyse générale de l'édifice et de son histoire. Aux Thermes de Perruet, les étapes annuelles d'entretien des vestiges réaménagés améliorent régulièrement la présentation du site et sa compréhension par les visiteurs. L'aménagement d'un chemin pédestre au travers des Conches-Dessus permet enfin un circuit de visite agréable, reliant la Porte de l'Est et les Thermes.

Publication : Pour le compte rendu détaillé des études et travaux entrepris à Avenches, voir Anne HOCHULIGYSEL (éd.), dans *BPA* 45, 2003 (2004), 213 p.

BEX

District d'Aigle

CN 1304 565 400 / 121 450

**AP** *Lit du Rhône – Pieux ferrés*

En 1976, des pieux d'épicéa à pointe ferrée ont été extraits du lit du Rhône par une drague opérant près de la passerelle métallique de Massongex. Des blocs de calcaire jurassien portant des traces d'appareillage caractéristiques de l'époque romaine provenaient de la même extraction de gravier. Deux des pieux ont alors été récupérés (MCAH 56024 et 58025) et soumis à une analyse dendrochronologique, dans l'idée de vérifier leur datation, présumée romaine.

A l'époque, les datations étaient restées sans résultat, les références existantes étant trop lacunaires. Nous avons alors formulé l'hypothèse que ces trouvailles étaient en relation avec le pont qui franchissait le Rhône à l'époque romaine (voir *RHV*, 1982, p. 167-170). Les investigations effectuées depuis lors sur la rive valaisanne ont montré que le pont romain devait se situer plus en aval que le lieu de découverte indiqué par le machiniste.

En 2003, M. Robert Pièce, de Bex, dans le cadre de recherches historiques sur la Saline du Rhône, bâtiment d'époque bernoise qui fonctionnait à peu de distance, a relevé la mention de pieux ferrés implantés dans le Rhône dès 1719, pour fonctionner comme râtelier retenant les bois flottés destinés à l'alimentation de la saline.

Un nouvel examen des courbes dendrochronologiques établies précédemment, référé à des courbes régionales devenues entre temps plus complètes, a permis de retenir des dates proches de la mention historique.

Les derniers cernes conservés remontent à 1696 (n° 58024) et 1716 (n° 58025). L'attribution à l'époque romaine peut ainsi être clairement exclue.

Datation : Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon

Rapport d'expertise dendrochronologique LRD 03/R5456, 1<sup>er</sup> juillet 2003.

BULLET District de Grandson CN 1182 531 400 / 189 200

**R Sanctuaire du Chasseron**

Pour préciser la nature des vestiges pouvant être conservés dans le site du Chasseron, l'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne a poursuivi ses prospections (voir *RHV*, 2002, p. 114-115).

En juin 2003, l'Institut de Géologie de l'Université de Lausanne a réalisé une campagne de prospection à l'aide de méthodes géophysiques dans une aire restreinte, à l'écart des perturbations induites par des aménagements modernes (Hôtel du Chasseron, installations militaires, canalisations, etc...). Ces recherches, sans porter atteinte au sous-sol, ont permis de définir des emplacements précis où la vérification du contenu du terrain peut-être justifiée.

Rapport : *Prospections géomagnétiques sur le sommet du Chasseron (Commune de Bullet VD). Rapport préliminaire sur les investigations géomagnétiques effectuées dans le cadre des prospections sur les sanctuaires gallo-romains dans le canton de Vaud*, par Robert TAMBA, Institut de Géologie, Faculté des Géosciences et Environnement de l'Université de Lausanne, 19.01.2004.

CHABREY District d'Avenches CN 1164 564 600 / 198 400

CHEVROUX District de Payerne CN 1164 599 200 / 193 600

**N-Br Stations littorales**

Les prospections méthodiques pour la localisation et l'évaluation des stations littorales se sont poursuivies en 2003. La station connue sous la dénomination Chevroux-la-Bessime n'a pas laissé de vestiges détectables dans la zone riveraine et lacustre. En revanche, la station de Chabrey-Montbec, de l'âge du Bronze final, a été relevée sur l'entier de son vaste périmètre. Une partie du site contient encore une couche archéologique reflétant son occupation. La station comporte plusieurs phases de développement, encore non datées précisément ; l'une d'elles est clairement entourée d'une palissade rectangulaire, ceinturant un village de 70 x 100 m. Le processus d'érosion qui touche une partie du site a pu être défini.

Investigations et relevés : P. Corboud et C. Pugin – GRAP.

Rapport : *Inventaire et étude des stations littorales de la rive sud vaudoise du lac de Neuchâtel. Travaux réalisés en mars 2003 dans les communes de Chevroux et de Chabrey sur les sites préhistoriques de la Bessime et du Montbec I et II*, par Christiane PUGIN et Pierre CORBOUD, GRAP – Université de Genève, septembre 2003.

CHAVANNES-LE-CHÊNE District d'Yverdon CN 1203 549 904 / 181 965

**R-HM Les Pezeires – Carrière de meules**

Le site relevé en 2001 (voir *RHV*, 2002, p. 115-117) est présenté dans l'étude générale consacrée à une carrière analogue, fouillée récemment à Châbles, sur le tracé fribourgeois de la RN1.

Publication : Timothy J. ANDERSON, « La carrière de meules de Chavannes-le-Chêne (VD) », dans *Des artisans à la campagne. Carrière de meules, forge et voie gallo-romaines à Châbles (FR)*, Fribourg, 2003 (Archéologie fribourgeoise 19), p. 62-63.

CONCISE District de Grandson CN 1183 544 910 / 188 760

**N-Br Stations littorales**

Les investigations 1995-2000 donnent lieu à diverses publications et études préliminaires :

Ariane WINIGER, « Concise (VD). Une stratigraphie complexe en milieu humide », dans *ConstellaSion. Hommage à Alain Gallay*, Lausanne, 2003 (CAR 95), p. 207-228.

Rapport : *Concise-sous-Colachoz (VD), Néolithique moyen, synthèse 2003*, rapport d'expertise dendro-chronologique, LRD03/R4102SYNM, 2 parties, 444 p., par Christian ORCEL, Jean-Pierre HURNI et Jean TERCIER, LRD, Moudon, 9 octobre 2003.

CONCISE

District de Grandson

CN 1183 544 600 / 190 050

**N-Br** *Fouilles de l'autoroute A5 – Les Courbes Pièces*

Lors de la première campagne de fouilles, nous avons mis au jour des vestiges datant du Bronze final et du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. La seconde campagne a révélé la présence de deux horizons antérieurs.

Au sud-ouest du site, un empierrement de plus de 20 m de long, ovale, comble partiellement une dépression. Il contenait de nombreuses pierres éclatées au feu, des galets aménagés, quelques tessons de céramique, un peu d'ossements animaux, ainsi qu'une concentration d'ossements humains brûlés.

A quatre mètres en amont, une seconde structure empierrée a été découverte. Circulaire, d'un diamètre de 4.50 m, elle se présente sous la forme d'une fosse à fond plat d'une cinquantaine de centimètres de profondeur, comblée de pierres de taille moyenne (10 x 20 cm), certaines sont thermofractées, d'autres sont des galets aménagés. Au fond de cette structure et légèrement décentrés vers l'ouest, une quinzaine de gros blocs (50 à 60 cm) forment une couronne ovale de 3 x 2 m, évoquant un entourage de tombe. Cependant, aucun reste humain n'a été découvert à l'intérieur de cet aménagement énigmatique qui a toutefois livré quelques ossements animaux, de rares fragments de céramique et une pointe de flèche en silex. L'insertion stratigraphique de ces deux structures empierrées ainsi que les quelques céramiques récoltées nous permettent de les situer chronologiquement dans la première moitié de l'âge du Bronze.

La partie nord-est du site a révélé une occupation antérieure. Une vingtaine de trous de poteaux occupant trois zones ont été repérés. L'une de ces concentrations semble dessiner un bâtiment, orienté nord-est/sud-ouest, de 8.50 sur 4.50 m. A quelques mètres au sud de cette structure, nous avons pu mettre en évidence un foyer circulaire en creux, de 0.70 m de diamètre, qui contenait de nombreux galets chauffés, ainsi qu'une fosse au remplissage charbonneux. Ce niveau a livré quelques tessons de céramique, des silex (éclats et pièces retouchées), ainsi qu'un tranchant de hache en pierre polie. Nous attribuons cet horizon, avec quelques réserves, au Néolithique.

*Christian Falquet et Wilbert Caminada*

Investigations : C. Falquet, AC et W. Caminada, Archéodunum S.A.

CONCISE

District de Grandson

CN 1183 544 300 / 189 735

**Ha-L** *Fouilles de l'autoroute A5 – Champ-Gelin*

La fouille d'un dernier secteur, situé à l'extrémité nord-est du site, a permis de documenter un ensemble de structures intéressantes. En aval d'une excavation longiligne (petit fossé ou sablière basse ?), et associés à de fortes traces de rubéfaction, une trentaine de trous de poteaux formant des alignements plus ou moins réguliers dans le sens de la pente ont été découverts. Ces vestiges permettront sans doute de proposer la reconstitution de un ou de plusieurs bâtiments de grandes dimensions.

A proximité immédiate, en direction du sud-ouest de cette zone et en contrebas d'un autre aménagement allongé, excavé, plus étroit et dessinant un demi-cercle, deux structures de combustion ont été dégagées. La première est un foyer subrectangulaire de 0.90 m par 0.60 m, à fond plat, dont le remplissage est très charbonneux. La seconde, de même forme, mais de dimensions un peu plus réduites (0.80 m par 0.60 m), contenait les restes d'une sole perforée en argile ; il s'agit probablement d'un four.

A une quinzaine de mètres de là, toujours dans la même direction, un ensemble de trois aménagements a été découvert : une petite structure de combustion de 0.50 m de diamètre aux parois fortement rubéfiées, un foyer ovale de 2.50 m par 1.60 m contenant beaucoup de mobilier céramique et une fosse de 1 m de diamètre, dont le remplissage comportait quelques tessons de céramique et des ossements brûlés.

La datation de cette occupation n'est pas établie avec certitude pour l'instant ; le mobilier céramique indiquerait une période comprise entre la fin du Hallstatt et le début de La Tène.

*Christian Falquet et Wilbert Caminada*

Investigations : C. Falquet, AC et W. Caminada, Archéodunum S.A.

**COPPET** District de Nyon CN 1281 503 950 / 130 300

**M** *Château*

Des travaux d'assainissement et d'aménagement affectent en 2003 et 2004 le sous-sol du château et les terrasses qui l'entourent. Les interventions dans le sol se déroulant d'une manière peu prévisible, nous avons prescrit le contrôle archéologique des excavations à réaliser et le relevé des vestiges et structures mises au jour.

En 2003, plusieurs éléments intéressant la disposition des châteaux médiévaux antérieurs à l'actuel ont été relevés : une tour-bastion et une braie dans l'angle sud (est) de la terrasse et les fondations d'un énorme donjon quadrangulaire, débordant l'angle nord (est) actuel. Dans les caves et murs du château lui-même sont apparus en plusieurs endroits les limites de la courtine du premier château médiéval, ainsi que la base d'un pressoir. Ces relevés sont complétés lors des nouveaux travaux réalisés en 2004.

Investigations : O. Feihl, P. Nuoffer, B. Montandon, Archéotech S.A.

Rapport : *Coppet – Château. Travaux d'aménagement et d'assainissement 2003-2004. Rapport archéologique préliminaire*, par Olivier FEIHL, Archéotech S.A., 24 mars 2004.

**CORCELLES** District de Grandson CN 1183 544 575 / 188 810

**Br** *Sous-Ville – Habitat protohistorique*

Des tranchées de canalisations ouvertes à la fin de l'année 2002 ont mis en l'évidence divers foyers et zones de vestiges appartenant à un site d'habitat terrestre encore inconnu. Le matériel céramique prélevé permet de rattacher cet ensemble diffus à la fin de l'âge du Bronze.

Observations et relevés : D. Knecht et G. Jacquenod.

Rapport : *Surveillance de la pose d'un collecteur d'eaux usées, Corcelles-près-Concise, Sous-Ville*, par Christian FALQUET et Karin WEBER, AC, 07.08.2003.

**CORCELLES** District de Grandson CN 1183 544 430 / 188 550

**Ha-R** *Sous-le-Château – Habitat protohistorique*

Une tranchée de canalisations a recoupé en février 2003 un secteur du site dont une partie a été explorée en 1996-97, préalablement aux travaux. Rail 2000 (voir *RHV*, 1998, p. 76-79). Les observations effectuées précisent l'extension de l'occupation.

Observations : K. Weber, AC.

**CORCELLES** District de Grandson CN 1183 543 650 / 189 200

**Br** *Fouilles de l'autoroute A5 – Les Polognes*

Des sondages préliminaires, le long du tracé autoroutier, indiquaient une présence protohistorique à l'endroit même où devait se construire le passage supérieur des Polognes. En outre, moins de 100 m séparent le site de Corcelles, En Vuète (*ASSPA* 85, 2002, p. 287) du lieu-dit Les Polognes ; seule une colline

morainique masque le contact visuel entre les deux. Par contre, les menhirs néolithiques de Corcelles, à environ 250 m au sud-est, sont parfaitement visibles du champ de fouille qui nous occupe. Les culées du pont, distantes d'une trentaine de mètres l'une de l'autre, ont été ouvertes à la pelle mécanique par nos soins sur une surface totale d'environ 400 m<sup>2</sup>. Cela nous a permis de mettre au jour, pour chacune d'elles, un empièchement constitué de galets sur plusieurs assises. L'empierrement de la culée amont, de forme rectangulaire aux angles arrondis, montrait des dimensions de plus de 7 m de long pour une largeur de 3 m. Celui de la culée aval se présentait sous la forme d'un demi-cratère adossé à la pente naturelle, de plus de 4 m sur 5, contre lequel vient s'appuyer un fin radier serré d'au moins 15 m<sup>2</sup>. Le rare mobilier céramique récolté permet de proposer une première datation de l'âge du Bronze pour les deux structures. La fonction de celles-ci nous échappe encore. Divers aménagements postérieurs à cette phase, d'époques indéterminées, romaine et moderne, viennent compléter le panorama diachronique de notre intervention.

*Christian Falquet et Cyril Eyer*

investigations : C. Falquet, AC et C. Eyer, Archéodunum S.A.

## CORCELLES

District de Grandson

CN 1183 543 370 / 189 060

### **N-Br-Ha** *Fouilles de l'autoroute A5 – En Vuète*

Dans la partie orientale du site, à moins de 2 m en amont du tumulus du Bronze moyen dégagé en 2001 (AS 24, 2001, 4, p. 38-39), une vaste structure empièrée de forme ovale, d'environ 10 m sur 5 m, orientée sud-ouest/nord-est a été mise au jour. Elle est constituée de un à cinq niveaux de galets, de limons fins et de rares tessons de céramique. Dans son quart sud-ouest, une surface d'environ 1.20 m sur 1 m contenait beaucoup d'os brûlés humains, recouverts par des galets de 8 à 15 cm, rubéfiés ou éclatés au feu. Ces aménagements sont stratigraphiquement contemporains du tumulus.

Sur une vingtaine de mètres plus au nord, trois autres concentrations de pierres (de moindres dimensions conservées, car partiellement touchées par des perturbations postérieures) ont été fouillées. L'une d'entre elles contenait de nombreux fragments de céramique et quelques esquilles d'os.

Une occupation plus récente (datée du Bronze final ou du début du Premier âge du Fer) a été mise en évidence. Elle est caractérisée par une forte densité de matériel céramique, des nodules d'argile cuite, ainsi qu'une zone charbonneuse. Des trous de poteaux et de piquets lui sont également associés. Cet ensemble se situe en amont d'un aménagement de pierres formant une terrasse d'axe nord-est/sud-ouest, d'environ 15 m de long sur 2.50 m de large. Une petite fosse-foyer à pierres chauffées, située à proximité, ainsi qu'un nouveau secteur riche en céramique, découvert à une trentaine de mètres au nord, sont très probablement à rattacher à cette période.

A un niveau inférieur, quelques éclats de débitage et deux pointes de flèches en silex indiquent une occupation discrète au Néolithique.

Dans la partie occidentale du site, la fouille d'une zone menacée par la construction d'un passage supérieur à l'autoroute a livré une association de vestiges tout à fait remarquables. Il s'agit d'une fosse de 120 cm de diamètre et de 60 cm de profondeur, contenant quelques rares tessons attribuables à l'âge du Bronze (en cours d'étude), ainsi que du matériel de mouture dans des proportions étonnantes. En effet, pas moins de quatre molettes et trois meules dormantes proviennent de son remplissage. La découverte dans les environs immédiats (moins de 2 m) de quatre trous de poteaux dessinant un petit bâtiment carré de 2 x 2 m, nous incite à lier ces deux structures. Nous pourrions en effet nous trouver en présence d'un grenier tout à fait en adéquation avec le matériel de mouture mis au jour.

Ces vestiges se situent en contrebas d'un empièchement très dense (10 x 6 m), riche en fragments de céramique et en ossements d'animaux, dont la fonction exacte est pour l'instant difficile à déterminer.

*Christian Falquet et Yodrik Fernel*

Investigations : C. Falquet, AC et Y. Fernel, B. Montandon, P. Zimmerlin, Archéodunum S.A.





Les fouilles archéologiques partielles (fig. 1) de 2003 ont dégagé 17 structures (1-17), 11 couches archéologiques (21-31) et 8 sépultures (T.1-8). Toutes ces structures et 2 (probablement 4) sépultures sont plus anciennes que l'église actuelle.

Les structures 1-5 se réfèrent à un premier bâtiment qui se trouvait en dehors de l'église actuelle. Le mur 1 se situe sous le mur nord de l'église actuelle ; avec les murs 2 et 3, il fait partie d'un bâtiment d'une largeur (ou longueur ?) de 9.65 m. Les structures 6 à 11 font partie de constructions antérieures à l'église actuelle. Le muret de vigne 12, avec ses fondations 17, est probablement encore médiéval et délimite une zone de cimetière à l'est du chœur actuel.

Les sépultures T. 1, 2, 6 et 8 sont orientées sud-nord. Les deux squelettes des tombes 6 et 8 sont perturbés par la structure 8 qui, elle, est antérieure au chœur actuel. Il est fort probable que les deux sépultures appartiennent au premier bâtiment, qualifié d'église, au nord de l'église actuelle. Les deux sépultures T. 1 et 2 feraient donc partie du même cimetière. Les sépultures T. 3 à 5 et 7 sont orientées ouest-est et très probablement pratiquées dans le cimetière de l'église actuelle.

La datation des structures dégagées lors des fouilles partielles de 2003 peut être assimilée aux datations de l'église actuelle (voir ci-dessous). Son mur nord de la nef présente une maçonnerie d'ordonnance peu soignée et doit être placé plutôt au XI<sup>e</sup> qu'au XII<sup>e</sup> siècle. Comme il est établi que toutes les structures dégagées lors des fouilles sont antérieures à ce mur, elles peuvent être placées au premier millénaire.

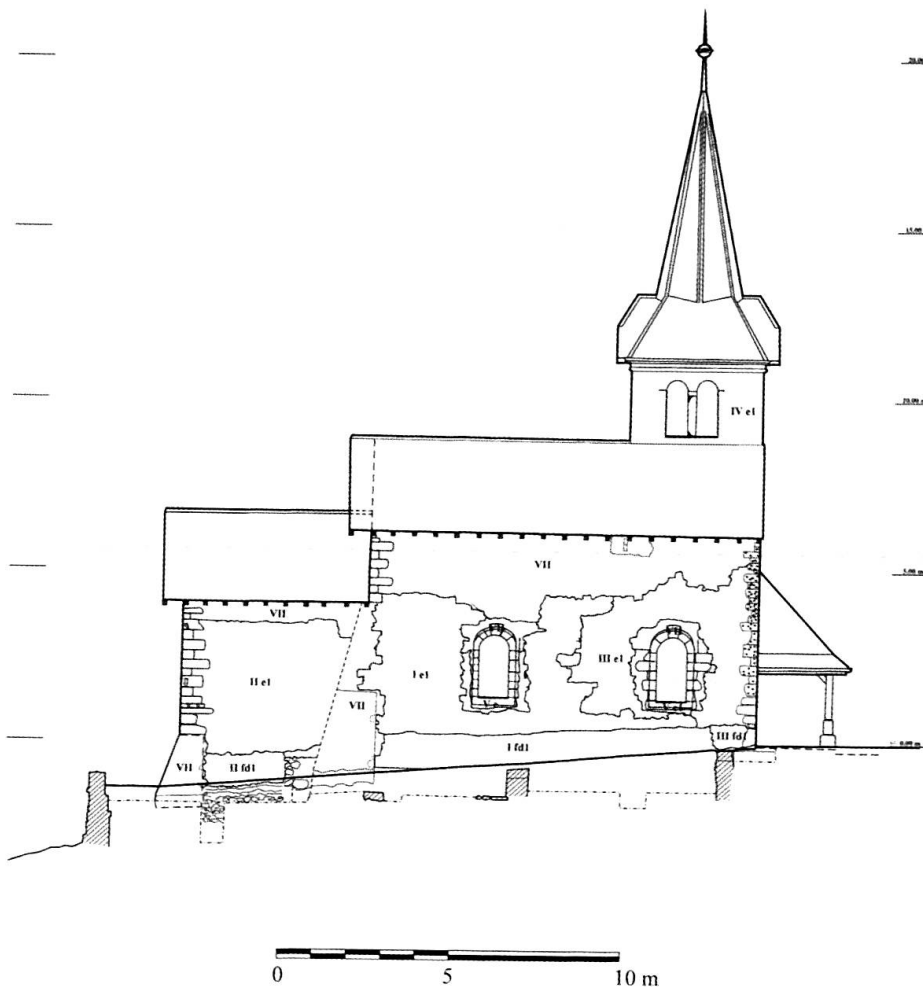


FIGURE 2  
Féchy – Église Saint-Sulpice. Investigations 2003. Élévation de la façade nord. (Dessin J. Sarott - AAM)



Les analyses des élévations (fig. 2) de 2003 faites sur l'église de Féchy ont dégagé quatre différentes étapes de construction.

La première étape de construction est conservée dans la façade septentrionale. Sa fondation (I fd 1) est construite en assises très régulières sur le couronnement des murs 1 et 3 trouvés lors des fouilles pour le drainage. Elle est en saillie de 20 cm par rapport à sa maçonnerie en élévation (I e 1).

Une deuxième étape de construction est formée par le chœur carré ainsi que le mur oriental de la nef avec ces deux angles et l'extrémité orientale du mur sud. Cette dernière partie est percée par une fenêtre d'origine, formée de quatre blocs de calcaire jaune du Jura, muni de chanfreins tout autour. Deux meurtrières sont percées dans le pignon oriental de la nef.

La troisième étape de construction est constituée par la façade occidentale, munie de chaînes d'angle en tuf. En dessous d'une fenêtre axiale, en blocs de tuf, se trouvent huit blocs de molasse, composant le pied-droit méridional d'une porte. En dessus de l'arc en plein cintre, couvrant la porte d'une largeur d'environ 1.70 m et d'une hauteur de 2.80 m, se trouve un énorme bloc de molasse pouvant être considéré comme une *supra porta*, certainement dotée d'un décor, ornemental ou figuratif. En haut, conservées seulement dans la partie méridionale, les assises forment un pignon, dont la pente est couverte de pierres plates faisant office de tuiles.

Sur la moitié méridionale du pignon, un clocher a été construit en pierres plates, marquant la dernière étape. Cette construction a rendu nécessaires l'élévation d'un pilier à l'intérieur de l'église et le déplacement de la porte occidentale d'un mètre vers le nord, son encadrement a été refait en calcaire du Jura.

Pour la datation de l'église actuelle, l'observation essentielle est que la maçonnerie 2 bute contre la maçonnerie 1. Les éléments à l'intérieur du chœur, c'est-à-dire de la maçonnerie 2, permettent une datation plus précise : le chœur actuel est couvert d'un berceau brisé, dans lequel sont insérés trois vases acoustiques. Ces pots en céramique, les formes architecturales de la piscine en forme de *trikonchos* ainsi que les formes du tabernacle permettent une datation du XIII<sup>e</sup> siècle.

Ulrike Gollnick

Analyses et relevés : Ulrike Gollnick, Jachen Sarott, AAM, Moudon.

Rapports : Féchy VD. Église paroissiale Saint-Sulpice

*Les fouilles archéologiques en 2003*, par Ulrike GOLLNICK et Jachen SAROTT, AAM, Moudon, septembre 2003.

*Investigations archéologiques des maçonneries en élévation en juillet 2003*, par Ulrike GOLLNICK, Werner STÖCKLI et Jachen SAROTT, AAM, Moudon, 30 juillet 2003.

*Étude documentaire*, par Philippe JATON, mars 2002.

GRANDSON

District de Grandson

CN 1183 539 320 / 184 440

### **M** *Église Saint-Jean-Baptiste*

Le temple de Grandson est l'objet d'une restauration complète, depuis 1999. La précédente intervention générale avait été conduite à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, sous la direction de l'architecte Léo Châtelain. Le sol de l'édifice n'avait alors pas été fouillé, mais il avait été passablement abaissé, sans relevé archéologique.

En 2003, par mesure d'économie, conformément à la volonté politique, seuls le chœur et la chapelle sud, menacés par les transformations, ont été fouillés. Les autres parties de l'édifice feront l'objet d'un nettoyage de surface. Les investigations effectuées en 2003 ont permis en particulier de préciser le plan de l'église romane du XI<sup>e</sup> siècle et ses transformations du XIV<sup>e</sup> siècle (fig. 3). Contrairement à l'hypothèse avancée, elle était pourvue d'un chevet semi-circulaire dont il ne subsiste que le négatif. Le mur a été entièrement récupéré pour la construction de l'extension gothique du chœur entre 1308 et 1311. La restitution des deux absides à l'extrémité des chapelles latérales a en revanche pu être confirmée. Des tronçons de leur fondation caractérisés par d'importants épaulements ont été conservés.

La fouille a aussi livré de nombreux fragments de peinture murale conservés dans le comblement de la tranchée de récupération du chevet et sur des moellons en réemploi dans les murs des extensions d'époque gothique. Ils fournissent un précieux témoignage du décor peint de l'intérieur de l'église romane.

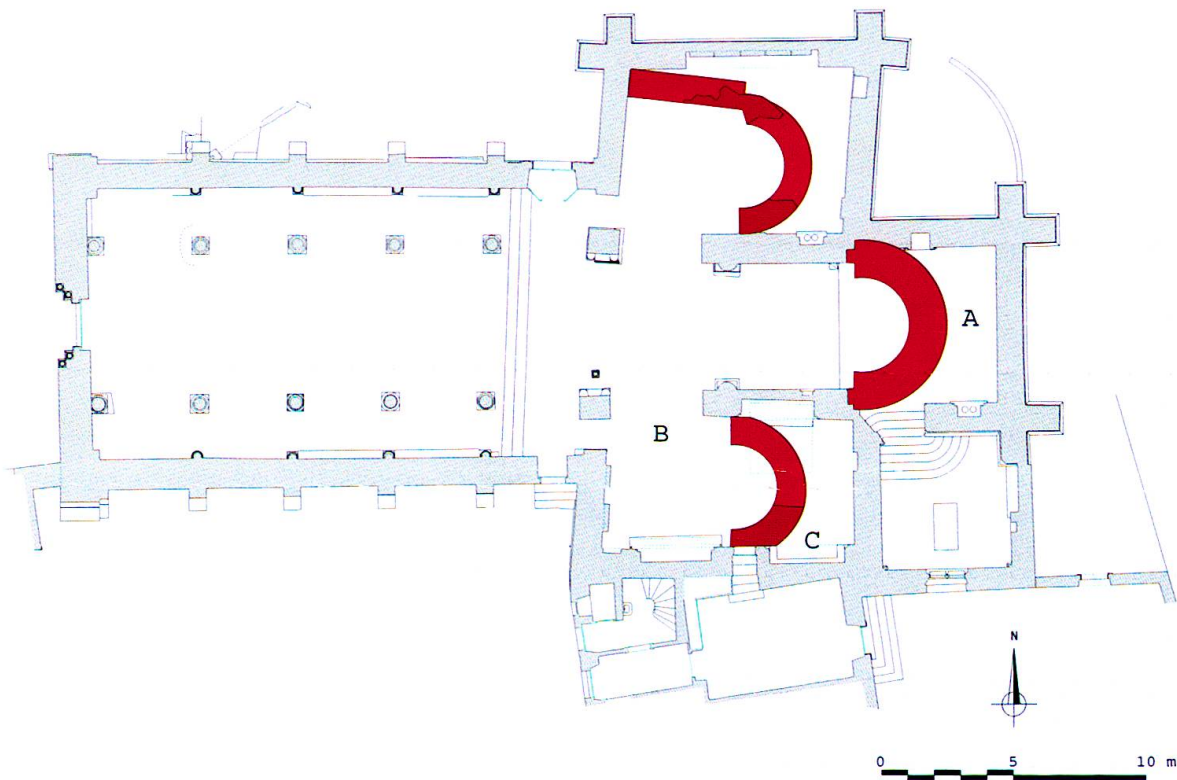


FIGURE 3

Grandson – Église Saint-Jean-Baptiste. Plan des fouilles du chœur et des chapelles. Les lettres renvoient au texte. (Dessin Archéotech S.A.)

Trois groupes d'inhumations ont également été mis en évidence. Le plus ancien (A), contemporain de l'église romane, se situait à l'extérieur du premier édifice. Il comprenait à l'origine des coffres en dalles alignés le long du chevet. Ils ont été perturbés ultérieurement par d'autres sépultures suivant une orientation plus commune à cette époque, le défunt reposant sur le dos, la tête à l'ouest et les pieds à l'est. A cet endroit, la dernière période d'inhumation liée à cette église se caractérise par des sépultures de très jeunes enfants disposées le long de l'abside.

De nombreuses tombes ont été découvertes à l'intérieur de la chapelle sud (B) attestant clairement sa fonction funéraire. Elles sont constituées de cercueils ou de fosses simples. Il est cependant difficile de préciser la datation de chacune d'elles, mais il n'est pas exclu que les plus anciennes remontent à l'époque romane.

Les tombes appartenant au troisième groupe (C) se concentrent également dans la chapelle sud, le long du mur méridional. Il s'agit exclusivement de sépultures d'enfants en bas âge inhumés à l'intérieur d'un linceul et déposés dans une fosse. Elles sont contemporaines de l'église gothique.

*Olivier Feihl*

Investigations : O. Feihl et S. Freudiger, Archéotech S.A.

LAUSANNE

District de Lausanne

CN 1243 535 450 / 152 350

**N** *Nécropoles de Vidy et Chamblandes*

Publications :

Patrick MOINAT, « Gestes anecdotiques et pratiques funéraires dans les cistes de type Chamblandes », dans *Mémoire XXXIII de la Société préhistorique française*, 2003, p.176-184.

Patrick MOINAT, « Pectoral en défenses de suidés, parures de Chamblandes ? », dans *Mémoire XXXIII de la Société préhistorique française*, 2003, p. 125-129.

Patrick MOINAT, « Begraben auf engstem Raum », dans *Archäologie in Deutschland* 6. Nov.-Déc. 2003, p. 54-57.

**BR** *Nécropoles de Vidy et Chamblandes*

Publications :

Patrick MOINAT et Mireille DAVID-ELBIALI, « Défunts, bûchers et céramiques : La nécropole de Lausanne-Vidy (VD) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du XI<sup>ème</sup> au VIII<sup>ème</sup> s. av. J.-C. », Lausanne, 2003, 306 p. (CAR 93).

Patrick MOINAT et Mireille DAVID-ELBIALI, « Les pratiques funéraires de la fin de l'âge du Bronze final à Lausanne-Vidy (VD) », dans *AS* 26, 2003, p. 2-15.

LAUSANNE

District de Lausanne

CN 1243 538 370 / 152 725

**Br-Ha-R-HM-M** *Rue Vuillermet 2, 4, 6*

Préliminaire à la construction d'un projet immobilier Rue Vuillermet 2 à 4, une ultime campagne de fouilles a été réalisée en été 2003, dans les surfaces de terrain encore conservées (env. 120 m<sup>2</sup>). L'intérêt des investigations dans les bâtiments au nord du cloître gothique, aujourd'hui disparu, de la cathédrale de Lausanne tenait surtout au fait que la stratigraphie était relativement bien conservée. En effet, plus au sud, l'implantation du cloître gothique avait entraîné un abaissement considérable du secteur. Cet état particulier de conservation des édifices situés en amont a permis de reconstituer toutes les étapes de construction, avant et après l'élévation de la cathédrale actuelle (fig. 4).

*De l'âge du Bronze final à l'époque romaine*

Des vestiges d'occupation, à partir de l'âge du Bronze final ont été découverts dans le secteur septentrional, dont divers niveaux présentaient les restes d'une construction sur poteaux et deux niveaux d'occupation qui se succédèrent au même emplacement. Au I<sup>er</sup> s. apr. J.-C., l'aire examinée a été rehaussée d'une cinquantaine de centimètre (fig. 5). Sur cette nouvelle couche s'est développé un établissement, probablement artisanal, avec des fosses et une construction en pierres, utilisée comme foyer. Probablement au Bas-Empire, le site artisanal remblayé est remplacé par une importante construction comprenant plusieurs pièces, occupant une surface d'au moins 26.70 x 11 m. Ce bâtiment avait déjà été observé sous la rue Vuillermet (voir *RHV*, 1990, p. 115-116). La pièce ouest a été explorée sur une surface de 5 x 6.5 m, et celle de l'est sur 3.30 x 7 m (fig. 6). La construction est massive et simple, en assises de moellons recouverts d'un enduit blanc. Les sols sont constitués d'une chape de mortier revêtue de tuileau, posée sur un hérisson de boulets. Recouverts par le sol de la pièce occidentale, deux solins de mortier flanquaient à l'origine le pied des murs est et ouest. Des poteaux ou piliers de bois appliqués aux murs tous les mètres prenaient assise sur de grandes pierres plates, incorporées dans cette sorte de banquette. Le rôle de cette structure inhabituelle, ainsi que la fonction du bâtiment restent inexpliqués.

*Le Haut Moyen Age*

A la fin du Bas-Empire, le bâtiment romain semble désaffecté. Un foyer creusé dans le sol romain fournit la première trace d'une nouvelle utilisation du bâtiment, lequel, grâce aux analyses d'archéomagnétisme, peut être daté entre 601 et 807. Il n'est plus possible de caractériser les constructions en aménagement

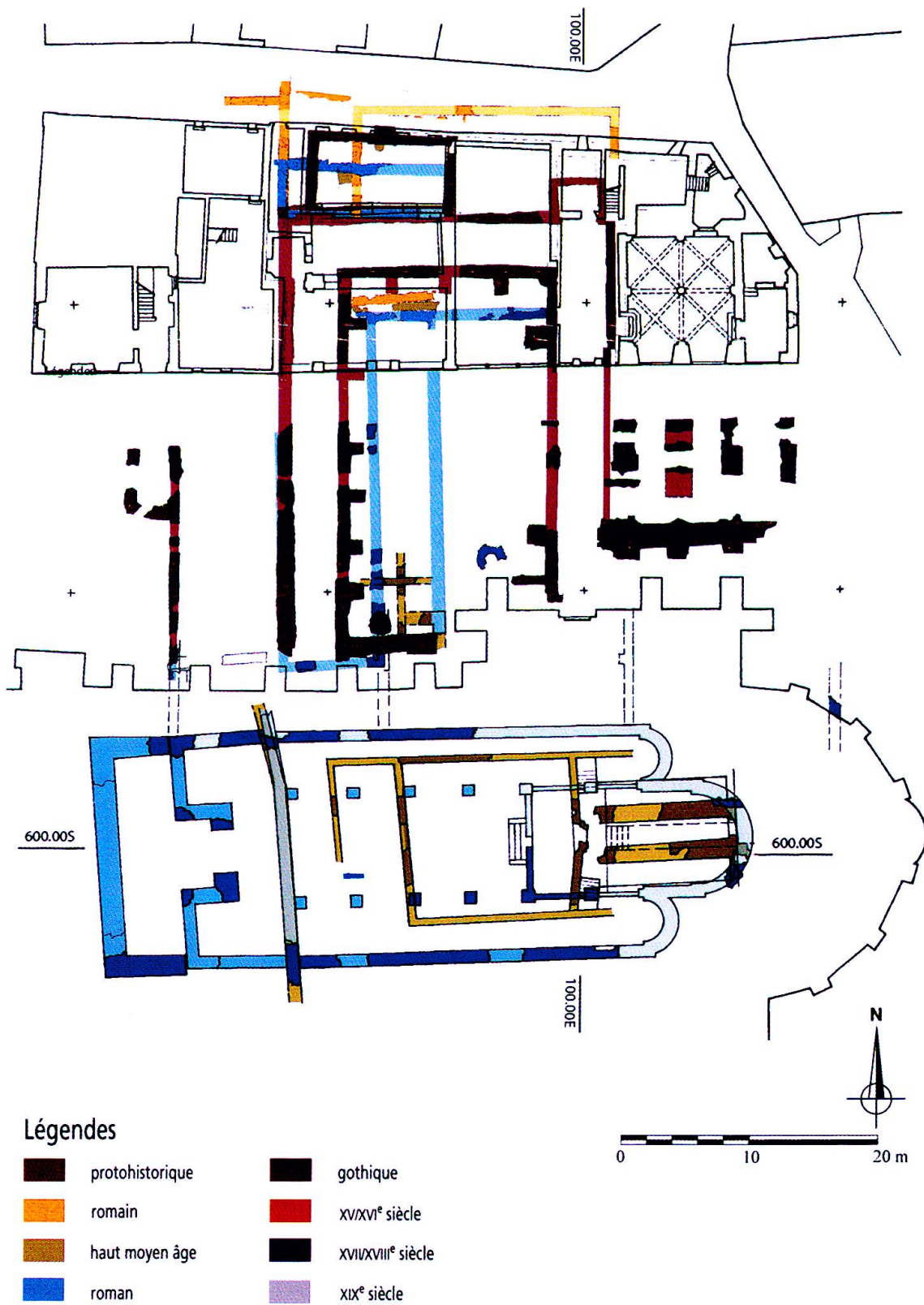


FIGURE 4  
 Lausanne – Rue Vuillermet – Place de la Cathédrale. Plan d'ensemble des différentes périodes. (Dessin AAM)



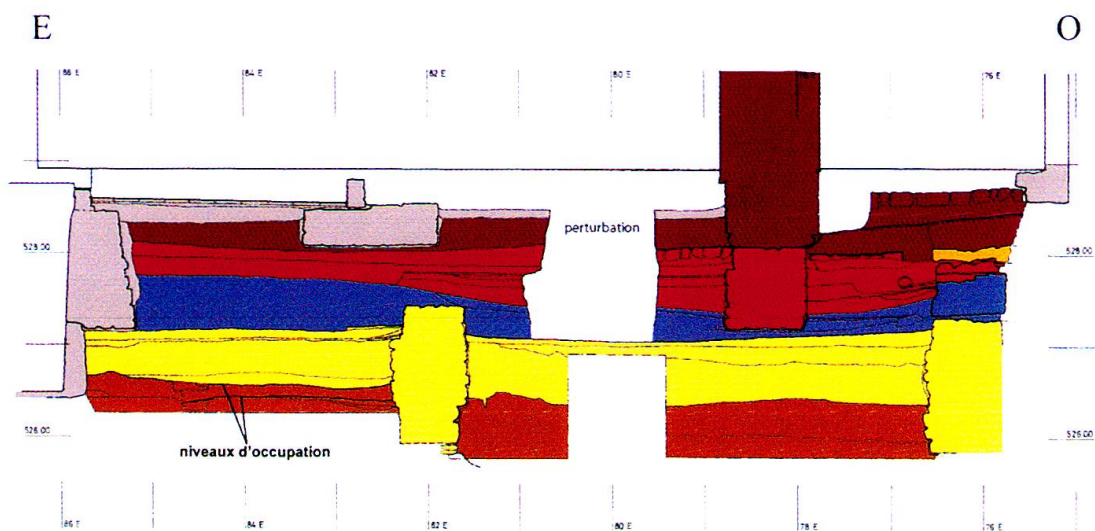


FIGURE 5  
Lausanne – Rue Vuillermet – Place de la Cathédrale. Coupe est-ouest dans la partie fouillée. (Dessin AAM)

dans l'espace entre l'ancien bâtiment romain et la cathédrale du temps de l'évêque Marius (fin <sup>vi</sup> s.), sous le temple actuel. Les vestiges subsistants dans cette bande de terrain sont trop fragmentaires pour autoriser une reconstitution et une datation. Il s'agit de pans de murs qui ont été construits lors d'étapes différentes et dont l'orientation est en partie analogue à celle des constructions ultérieures. Quelques-uns de ces murs pourraient avoir appartenu au cloître carolingien, cité pour la première fois au <sup>ix</sup> s. Daté archéomagnétiquement d'entre 812 et 826, un deuxième foyer trouvé dans la pièce orientale de l'ancien bâtiment romain appartient également à la période carolingienne.

### *L'époque romane*

C'est vers le <sup>xi</sup> siècle, probablement après la fondation de la cathédrale romane sous Henri <sup>i</sup><sup>er</sup> de Bourgogne, que le cloître carolingien et le bâtiment romain ont été démolis. Ils ont été remplacés par un cloître d'env. 30 m de longueur et d'une largeur d'env. 20 m. L'aile ouest était flanquée d'un bâtiment canonial, mesurant 25.50 m en longueur et 6.50 m en largeur, qui laissait un dégagement de 4 m au sud, vers la cathédrale. Les deux structures appartenaient probablement à un complexe canonial plus vaste. Les autres vestiges, à l'ouest et au nord, faisaient certainement partie du même ensemble. En ce qui concerne sa partie septentrionale, trois locaux on pu être identifiés dans le bâtiment rue Vuillermet 2. Une pièce de forme allongée, probablement un couloir, atteignait une largeur de 3 m et une longueur minimale de 13 m. Les murs nord et sud de cette pièce ont été construits directement sur le sol romain. Le mur occidental a été posé sur le couronnement du mur romain démolé ; le mur oriental a disparu. En même temps, dans l'espace intérieur de la pièce, on a tassé une couche de terre d'env. 35 cm d'épaisseur et, à l'extérieur, du côté nord, on a rehaussé le niveau de 60 à 70 cm. Le niveau d'utilisation n'a été conservé ni à l'intérieur, ni à l'extérieur. A l'ouest du couloir, adossés le long du mur nord, se situaient les restes d'un autre mur. Au sud du couloir, une autre pièce s'étendait jusqu'au mur nord du cloître. Un pan de son mur occidental reposait, comme le mur ouest du couloir, sur le mur romain. Ceci indique que les deux pièces avaient le même niveau d'utilisation. On accédait au cloître romain, un niveau inférieur, par un escalier qui survivra jusqu'à l'époque gothique.





FIGURE 6  
Lausanne – Rue Vuillermet – Place de la Cathédrale. Vue générale des sols et murs du bâtiment d'époque romaine, de l'est. (Photo Fibbi-Aeppli)

### *L'époque gothique*

La construction de la cathédrale gothique, qui sera consacrée en 1275, devait entraîner la démolition de la partie sud et sud-est du cloître roman. Autour d'un cloître à trois ailes — d'une superficie de 34.50 sur 25.60 m — un complexe de bâtiments canoniaux se développa, en plusieurs étapes, pour s'achever à la fin du XIII<sup>e</sup> s. L'emprise de la cathédrale et du cloître gothique en direction du nord provoquera un déplacement respectif des bâtiments canoniaux.

Une première étape de construction voit l'édification de la salle capitulaire puis, au nord, de la chapelle de Loys (2<sup>e</sup> quart du XIII<sup>e</sup> s). Elles constituaient l'aile orientale du cloître. En même temps, ou peu après, l'ancien cloître et le bâtiment au nord ont été démolis. Avant de procéder à la nouvelle construction, la moitié de l'aile nord et la galerie nord, romanes, ont été terrassées au niveau du futur cloître gothique. La

construction du cloître a commencé par les ailes orientale et occidentale, sans que l'on puisse préciser l'ordre effectif des chantiers. L'aile septentrionale a été édifée en dernier. Cela est particulièrement visible dans la portion occidentale du mur nord, où les blocs, en harpe, révèlent une maçonnerie en attente. Prenant appui contre le terrain amont et les restes du mur roman, le mur septentrional de la galerie servait aussi de soutènement. De plus, il reprenait partiellement en sous-œuvre le mur roman. La galerie nord possédait un escalier, dans l'angle occidental, s'élevant à une porte, située à une hauteur de 1.70 m en dessus du sol gothique. Cette porte s'ouvrait sur un couloir qui permettait d'accéder à l'aile nord et à la rue. Le bâtiment, au nord, mesurait environ 10 m de large sur 6.90 m de long. A la suite de l'interruption du chantier, intervenue durant la construction du mur occidental, celui-ci fut partiellement démoli lors de la reprise des travaux. Dans le mur nord du rez-de-chaussée s'ouvrait une porte donnant sur la rue ; la pièce était dotée d'une cheminée. Partiellement élevé contre le mur nord du cloître gothique, le mur sud incorporait les restes du vieux mur roman. Le niveau du terrain, à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment, a été surélevé d'env. 40 cm.

### *Transformations gothiques*

Le cloître et l'ensemble canonial ont connu plusieurs phases de transformations. La plus importante est l'insertion de la chapelle Saint-Philippe et Saint-Jacques dans l'angle nord-est ; puis, au nord-ouest, l'élimination de l'escalier et la condamnation de la porte, au niveau supérieur. Probablement afin d'y installer l'autel de Saint-Fabien et Saint-Sébastien, une niche de 40 cm de profondeur, avec des montants moulurés, fut aménagée dans la travée d'angle nord-ouest du cloître.

### *Après la Réforme (1536)*

Après la Réforme, le cloître est abandonné et utilisé comme cimetière, les bâtiments attenants au nord ne sont plus liés au Chapitre et subissent plusieurs transformations.

C'est au XIX<sup>e</sup> s. que les édifices médiévaux de la rue Vuillermet ont été démolis et que leur place a été prise par des nouveaux bâtiments de dimensions plus importantes.

*Luisa Galioto*

Investigations et documentation : L. Galioto, J. Sarott, AAM, Moudon.

Analyses de paléomagnétisme : I. Hedley, Genève.

LAUSANNE

District de Lausanne

CN 1243 538 350 / 152 850

### **M** *La Cité – Bâtiment du Grand Conseil*

Les investigations archéologiques conduites après l'incendie du Grand Conseil ont donné lieu à un rapport final et à une publication, intégrés dans une étude générale.

Rapport : *Lausanne, VD. Bâtiment du Grand Conseil. Investigations archéologiques des structures médiévales en 2002/2003*, par Ulrike GOLLNICK et Werner STÖCKLI, AAM, Moudon, décembre 2003.

Publication : Ulrike GOLLNICK et Werner STÖCKLI, « La maison dite 'Cour du Chapitre'. Investigations archéologiques », dans « Du palais épiscopal au siège du parlement. Histoire et évolution du chef-d'œuvre de l'architecte Alexandre Perregaux. Étude urbanistique du site », dans *Mémoire Vive*, 2003 (Numéro hors série), p. 6 -11.

MONTRICHER

District de Cossonay

CN 1222 517 100 / 163 500

### **Br-R** *Châtel d'Arruffens – Éperon barré*

Publications :

Mireille DAVID-ELBIALI, « Défense et ostentation à Châtel d'Arruffens. Montricher (VD) », dans *AS* 26, 2003, p. 23-27.







NYON

District de Nyon

CN 1261 507 660 / 137 610

**R** Av. Viollier 8

La construction d'un immeuble, à la place d'un parking provisoire créé en 1996 et dont l'aménagement avait fait l'objet d'une surveillance, a permis la fouille d'un ensemble d'habitat romain comprenant trois étapes de construction. Pour les deux premières, des élévations terre et bois ont pu être mises en évidence. Ces bâtiments, construits sur un vallonement comblé à l'époque romaine, présentent des affaissements importants dus aux remblais meubles. Au fond du vallon correspondant au fond de terrassement du nouveau bâtiment, des poteaux en épicéa ont été découverts, malheureusement indatables actuellement par la dendrochronologie. Cet ensemble cohérent permet de mieux comprendre les vestiges découverts précédemment dans la zone et d'établir un plan les intégrant (fig. 7). Une installation hydraulique moderne a été relevée le long du canal de l'ancien bief de l'Asse, limitant la parcelle au sud-ouest.

*Christophe Henny*

Investigations et documentation : J. Anastassov, Ch. Cantin, X. Coquoz, Ch. Henny, Archéodunum S.A., Gollion.

Analyses : Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon. Rapport d'expertise dendrochronologique LRD 03 / R5452, Moudon, 24 juin 2003.

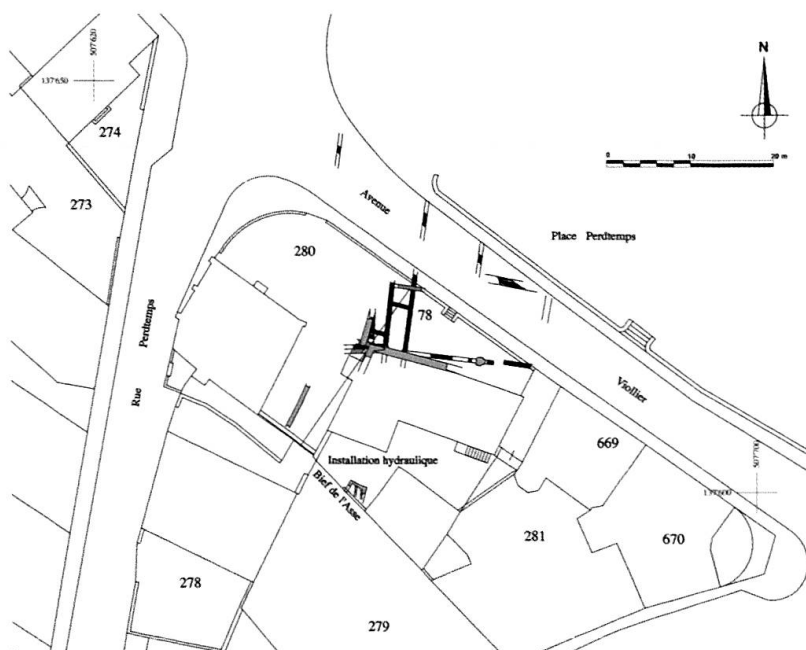


FIGURE 7

Nyon – Avenue Viollier 8. Structures relevées en 2003 et antérieurement.  
En noir: gallo-romain. En gris: médiéval et moderne. (Dessin Archéodunum S.A.)

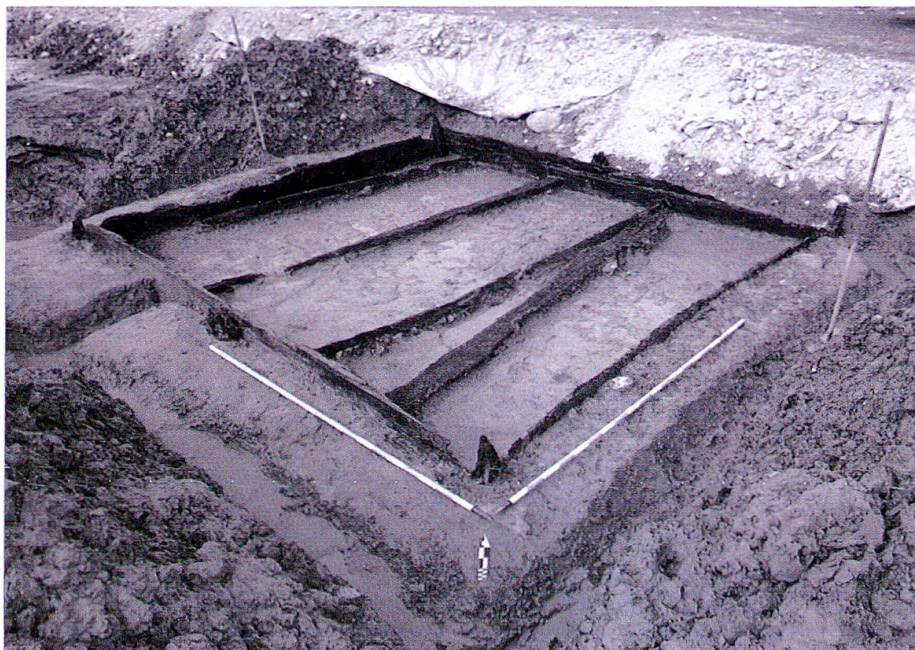


FIGURE 8  
Nyon – Les Hauts de Saint-Jean. Caisson en bois d'époque romaine. (Photo Archéodunum S.A.)

NYON

District de Nyon

CN 1261 507 700 / 137 835

**R** *Les Hauts de Saint-Jean – Nécropole*

Lors du suivi d'un terrassement pour un ensemble d'immeubles situé au nord de la Place Perdtemps ont été découvertes deux incinérations romaines, appartenant sans aucun doute à la nécropole dont une ciste avait été mise au jour en 1840, sous la place. Un caisson romain en bois d'environ 4 x 4 m, implanté dans les limons du terrain naturel est également apparu à la fouille, conservé sur la hauteur d'une largeur de planche (fig. 8). Au stade de nos recherches, rien ne permet de préciser la fonction exacte de cette structure en bois, ni de la relier de manière formelle à de l'habitat ou à de l'artisanat. Les bois ont été datés vers 19-20 après J.-C.

*Christophe Henny*

Investigations et documentation : X. Coquoz, S. Freudiger, Ch. Henny, A. Schopfer, Archéodunum S.A., Gollion.

Rapport : *Nyon. Les Hauts de St-Jean. Rapport préliminaire. Fouilles de sauvetage, octobre-décembre 2004*, par Christophe HENNY, Archéodunum S.A., Gollion, février 2004.

Analyses : Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon. Rapport d'expertise dendrochronologique LRD 04/R5495, 18 février 2004.

NYON

District de Nyon

CN 1261 507 700 / 137 420

**R** *Grand'Rue 22 – Égout principal*

A l'occasion du rabaissement partiel du niveau du rez-de-chaussée dans un local commercial aménagé dans l'ancien Hôtel de ville, il a été possible d'effectuer un relevé et une fouille partielle d'un tronçon du collecteur principal, situé sous le *cardo maximus* de la ville. Il avait été réutilisé comme cave à l'époque médiévale, voire moderne, après la création de deux cloisons en maçonnerie. Il était de fait totalement vide. La longueur de la canalisation étudiée est de 810 cm. La hauteur du canal de 170 cm environ et sa

largeur de 95 cm correspondent à celles observées lors de campagnes de fouilles et de relevés menées antérieurement au nord de notre intervention.

Christophe Henny

Investigations et documentation : S. Freudiger, Ch. Henny, E. Renaudin, Archéodunum S.A., Gollion.

Rapport : *Nyon – Grand'Rue 22 (ancien Hôtel de ville)*, par Christophe HENNY, Archéodunum S.A., Gollion, 19 décembre 2003.

ONNENS

District de Grandson

CN 1183 542 900 / 188 725

**P-N-Br-Ha-L-R** *Fouilles de l'autoroute A5 – Praz-Berthoud*

La fouille des occupations mésolithiques s'est poursuivie essentiellement aux alentours d'une résurgence karstique, au nord-est du site. Vingt nouveaux secteurs, totalisant une surface de près de 800 m<sup>2</sup>, ont été fouillés dans le prolongement des zones traitées précédemment. La surface totale des niveaux mésolithiques traités représente à ce jour plus de 1100 m<sup>2</sup>.

Des foyers à plat ont été mis au jour en association avec des fragments osseux d'animaux, dont certains en connexion anatomique, ainsi que des éclats et des lamelles de silex, des *nuclei*, des microburins et des outils (armatures, grattoirs, éclats et lamelles retouchés ou encochés). Les armatures complètent les séries déjà découvertes qui se rapportent d'une part au Mésolithique moyen à pointes effilées et triangles scalènes au microlithisme poussé, et d'autre part au Mésolithique récent à trapèzes et lamelles Montbani. Une quarantaine d'éclats et lamelles de silex à grain fin, ainsi qu'un *nucleus*, récoltés dans 5 m<sup>2</sup>, signalent une aire de débitage. Par ailleurs, quelques remontages, ainsi que de nombreux *nuclei*, témoignent également d'activités de taille aux alentours.

Une structure composée d'une fosse bordée d'une couronne empierrée est associée stratigraphiquement à l'occupation la plus ancienne. Seule une portion de cette structure est visible, puisqu'elle se développe vers l'amont, en direction de la source, hors de l'emprise des travaux autoroutiers. La fosse, d'un diamètre observable de 2 m, est creusée dans les niveaux fluvioglaciers. Son remplissage est un limon carbonaté très fin, de teinte gris clair. Le fond n'est pas encore atteint. La couronne de pierres, composée d'éléments de divers modules, possède une largeur moyenne de 130 cm pour une élévation conservée de 15 cm.

Un horizon postérieur a été fouillé minutieusement sur environ 250 m<sup>2</sup>. Il a livré deux foyers en cuvette d'une quarantaine de centimètres de profondeur et des foyers à plat, ainsi que des pierres brûlées ou éclatées au feu, des ossements d'animaux, du silex et de la céramique. L'industrie lithique comporte notamment des grattoirs, des *nuclei*, des lamelles encochées et des trapèzes, ainsi que des pointes de Bavans, des fléchettes « danubiennes » et de petites armatures triangulaires perçantes, à base concave, à retouche envahissante ou couvrante, uni- ou bifaciale. L'ensemble céramique se compose d'une quarantaine de tessons à pâte mi-fine à grossière, de teinte variable : rouge-orange à orange clair ou brun-noir. Le dégraisant est constitué exclusivement de fragments de fossiles broyés. Quatre récipients au moins peuvent être individualisés. Parmi les éléments significatifs, signalons notamment un fragment de bord épaissi, légèrement rentrant, un bord droit à bourrelet externe irrégulier sur la lèvre, un bord aplati, un bord évasé à lèvre amincie décorée d'incisions parallèles obliques, une languette et un fond conique. L'association stratigraphique d'éléments qui renvoient d'une part au Mésolithique (trapèzes, lamelles Montbani) et d'autre part au Néolithique (armatures perçantes, céramique) nous incite à attribuer cet horizon au Mésolithique tardif en voie de néolithisation.

Une sépulture d'enfant a été mise au jour lors de la fouille de cet horizon. Elle a fait l'objet d'une fouille fine en laboratoire après avoir été coffrée (fig. 9). Il s'agit de la tombe d'un individu d'environ 5 ans, inhumé en décubitus dorsal. Le squelette reposait la tête à l'est, au centre d'une large fosse ovale orientée est-ouest, de 160 x 90 x 45 cm. Aucun mobilier funéraire ne lui est associé. Le remplissage de la fosse a cependant livré des fragments osseux d'animaux, ainsi que quelques silex, dont un trapèze. Le niveau d'ouverture observé, ainsi que la nature sédimentaire du remplissage semblent indiquer une association (sous réserve) avec l'horizon mésolithique tardif en voie de néolithisation. Une datation au C14 effectuée sur un fragment du crâne de l'enfant situe la tombe dans le deuxième quart du 5<sup>e</sup> millénaire av. J.-C.





FIGURE 9  
 Onnens – Praz-Berthoud. Sépulture d'enfant. Vers 4'700-4'500 avant J.-C.  
 (Photo J.-M. Almonte, Archéodunum S.A.)

Les fouilles se sont poursuivies dans la partie centrale du site, sur des niveaux néolithiques, de l'âge du Bronze, des âges du Fer, gallo-romains et médiévaux. Elles ont concerné plusieurs nouvelles grandes surfaces, ainsi qu'une dizaine de larges bandes de terrain laissées en place comme témoins stratigraphiques, depuis cinq ans pour certaines d'entre elles.

Ces travaux ont permis la découverte de plusieurs centaines de trous de poteaux, d'une dizaine de foyers circulaires et de trois fosses-foyers à pierres chauffées. Nous avons pu également terminer la fouille des deux vastes structures funéraires du Premier âge du Fer (ASSPA 85, 2002, p. 300-301), ainsi que des secteurs jouxtant ces monuments.

A l'extrémité nord-est du site, une zone a été aménagée par l'apport d'un petit remblai, recouvert d'un empierrement horizontal d'au moins 5 x 6 m, formant une petite terrasse. Sur celle-ci, des traces de sablières basses marquées par des alignements de dallettes et de galets ont été observées. Elles dessinent la base d'un petit bâtiment rectangulaire partiellement fouillé, de 3.50 m de largeur sur au moins 4.50 m de longueur. Deux trous de poteaux creusés à l'extérieur des deux angles de cette construction viennent compléter ce plan. Une fibule, ainsi que quelques tessons de céramique permettent de dater ces structures de La Tène finale.

A plus de 200 m de là, à l'extrémité sud-ouest du site, la fouille d'une surface de 1050 m<sup>2</sup> a livré des structures archéologiques de plusieurs époques, dont la mieux représentée est le début de La Tène finale. Dans ce secteur, presque une centaine de trous de poteaux et de piquets ont pu être documentés. Ils contiennent un sédiment limoneux, très charbonneux et parfois du torchis brûlés.

Pour l'heure, et en l'absence d'une analyse exhaustive de ces données, trois constructions se dessinent assez nettement.

La première, sans doute un grenier, est caractérisée par quatre trous de poteaux de fort diamètre, formant un carré de 2 x 2 m. La deuxième est formée d'une dizaine de trous de piquets équidistants de 50 cm qui peuvent être les restes d'une clôture. La troisième est un alignement d'une douzaine de négatifs de poteaux, d'une longueur totale de 35 m, qui évoque une palissade, voire une ou plusieurs parois de bâtiment(s).

Parallèle à cette dernière construction, à une distance de 9 m environ vers l'amont, un fossé rectiligne d'une longueur de 23 m, large de 1.20 m et profond d'une vingtaine de centimètres, a été découvert. Il est prolongé de part et d'autre par d'autres fossés un peu moins larges. Ils sont comblés par des limons et des pierres et ont livré un abondant mobilier céramique (divers types de pots, des bouteilles peintes, des jattes à pâte grise, etc.), métallique (des fibules, des scories, des clous, de la tôle de fer, etc.), ainsi qu'un fragment de bracelet en verre bleu à tige simple et section en D, des fragments de meules tournantes en granite, du torchis brûlé et de nombreux restes de faune. Le corpus typologique de la céramique est assez vaste et l'homogénéité chronologique ne fait aucun doute quant à son attribution au début de La Tène finale.

*Christian Falquet et Marc Wittig*

Investigations : C. Falquet, AC ; M. Wittig, J.-J. Duvaux, K. Weber, Archéodunum S.A.

ORBE

District d'Orbe

CN 1202 530 900 / 177 400

**R** *Villa*

Cette année, la 18<sup>e</sup> campagne de fouilles de l'IASA a eu pour objectif l'exploration d'un grand bâtiment rural (C 8), situé dans la zone sud-ouest de l'enclos ceinturant la *villa* (fig. 10). Les fouilles (env. 700 m<sup>2</sup>), qui devront se poursuivre l'an prochain, se sont concentrées sur la partie nord de l'édifice. Identifié par la photographie aérienne, son plan caractéristique renvoie à des exemples connus dans d'autres exploitations agricoles d'importance, où ce type de construction peut être associé à différentes fonctions au sein de la *pars rustica* (habitation, hangar, grange, atelier, fumoir, ...).

Notre bâtiment est composé de trois parties bien différenciées. Le noyau de l'édifice est une grande halle rectangulaire, organisée en trois nefs définies par deux rangées de dés maçonnés (fig. 11). En l'état, l'avancement des fouilles ne permet pas la formulation d'un avis définitif quant à sa destination précise. Divers indices (nature des sols, abondance d'objets métalliques en tout genre) nous incitent néanmoins à privilégier l'hypothèse d'une construction à vocation utilitaire, en lien direct avec l'exploitation agricole, un hangar à fonctions multiples. Au nord de la halle se trouve une large annexe rectangulaire, orientée est-ouest. Elle est liée, du point de vue architectural, à la grande halle au sud. Sa surface est séparée selon un axe est-ouest en deux zones approximativement égales, mais dont l'aménagement diffère totalement : la partie nord est pourvue d'un plancher sur vide sanitaire tandis que la zone sud présente un alignement de huit trous de poteau. Comme pour la halle, l'avancement de la fouille ne permet pas la formulation d'un avis définitif quant à sa destination précise, mais l'organisation générale des vestiges nous incite néanmoins à avancer l'hypothèse d'un aménagement de type étable ou écurie. Enfin, plusieurs locaux à caractère domestique sont adossés le long du côté oriental de l'ensemble « halle/annexe nord ». Deux d'entre eux, dotés de sols d'excellente facture : un *terrazzo* dans L 6 et un *opus crustatum* dans L 9, témoignent d'un niveau de confort relativement élevé. Une troisième pièce (L 7) remplit une fonction culinaire et livre deux zones de cuisson pourvues de plusieurs foyers en dalles de terre cuites ; elle a également livré une grande quantité de mobilier céramique ; on relèvera particulièrement la présence de fragments de plusieurs *dolia*. Entre la cuisine et la pièce à l'*opus crustatum*, le local L 8 doit vraisemblablement correspondre à l'accès principal du complexe, hypothèse que semble confirmer l'absence de pilier dans la halle en face de cette pièce.

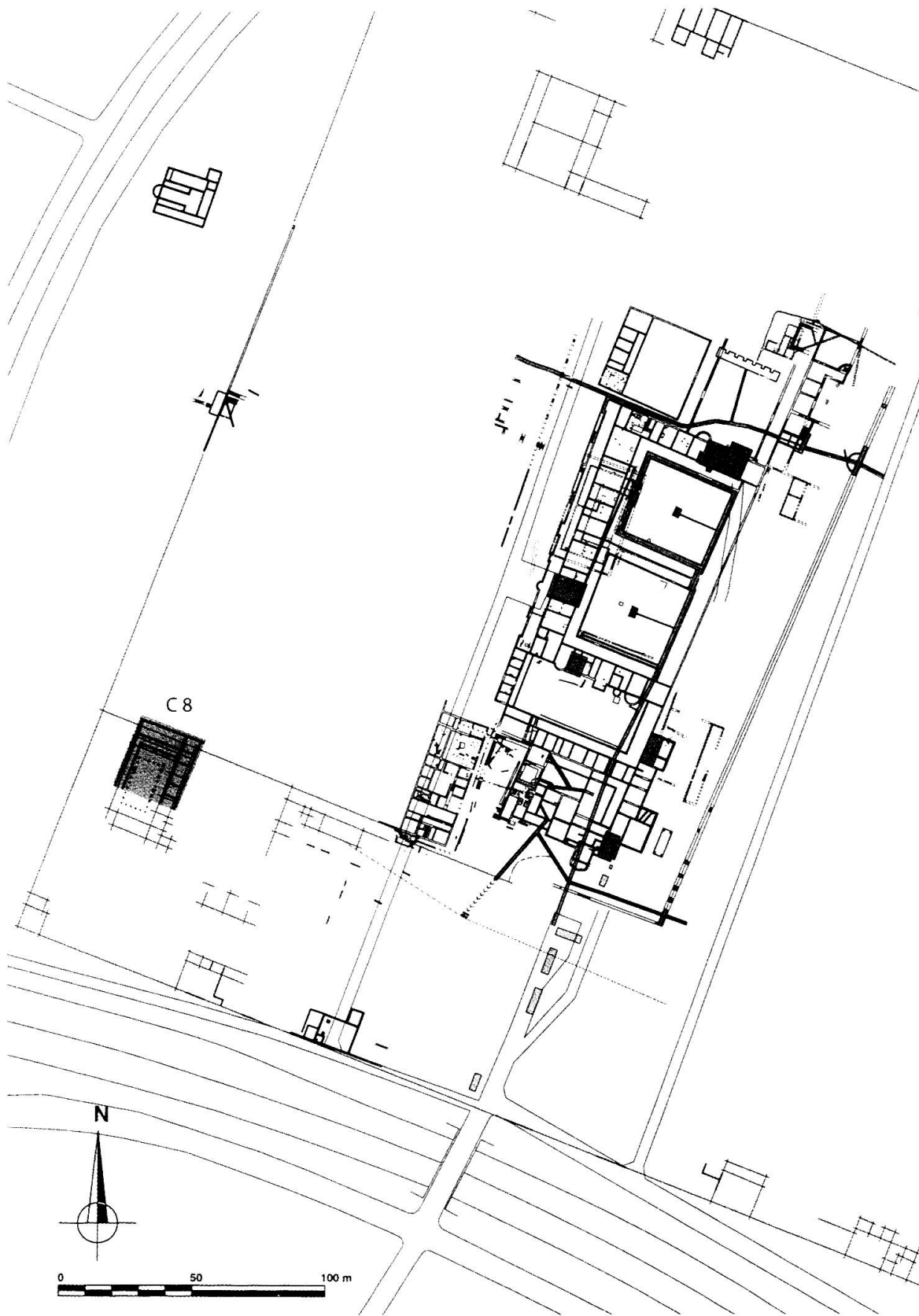


FIGURE 10  
Orbe-Boscéaz. Plan général de la villa. En grisé, la zone explorée en 2003. (Dessin IASA)



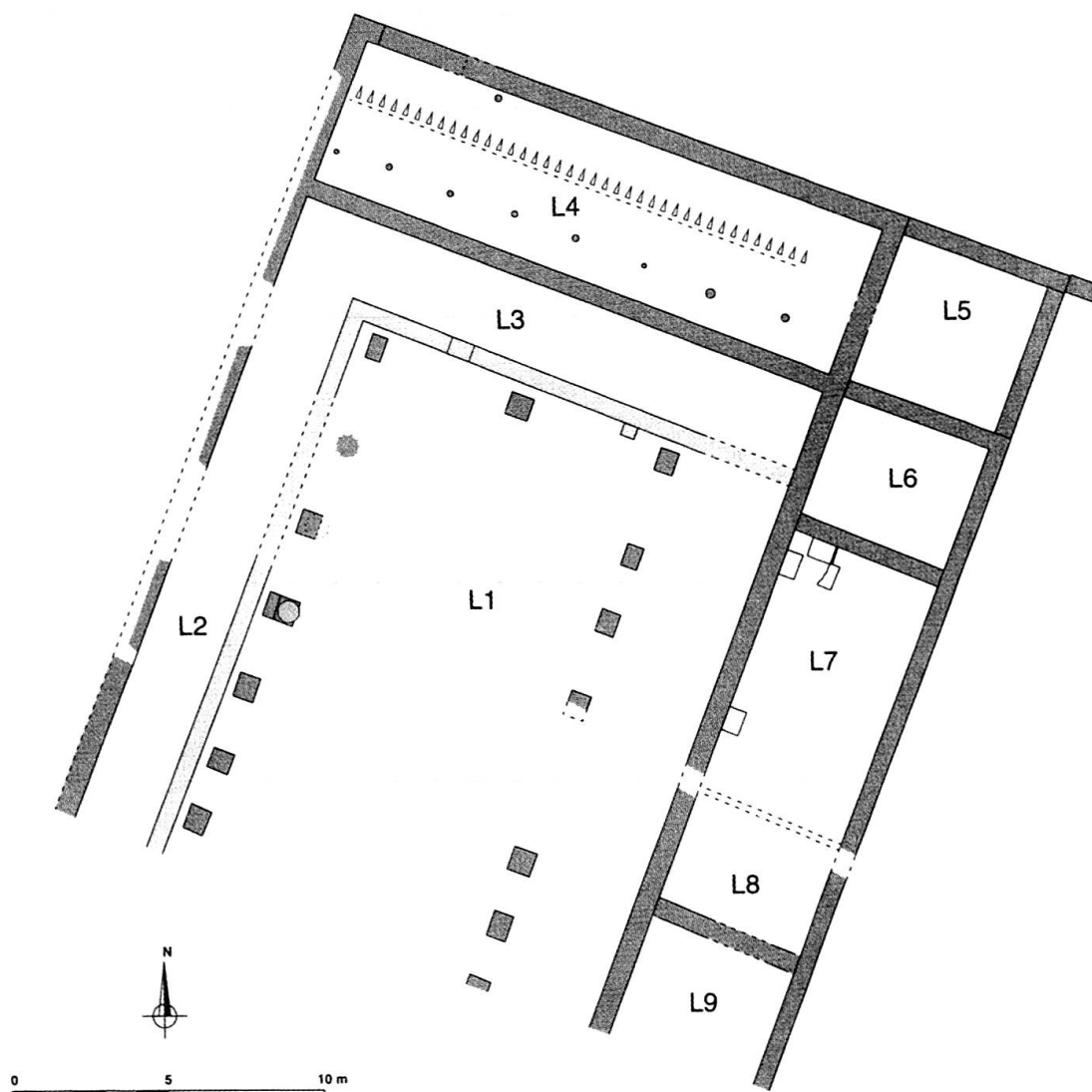


FIGURE 11  
Orbe-Boscéaz. Plan du bâtiment fouillé en 2003. En gris-clair, les réaménagements. (Dessin IASA)

Durant son occupation, le bâtiment connaît plusieurs réaménagements. La rangée de piliers ouest est remplacée par des colonnes en calcaire, légèrement décalées vers l'est par rapport aux bases maçonnées. Dans un second temps, un mur en L est aménagé le long de ces colonnes avec un retour vers l'est, au nord des bases maçonnées septentrionales. Un plancher sur vide sanitaire (creusé dans le sol initial de la halle) est installé à l'ouest et au nord de ce mur (L 2 et L 3). On note également l'aménagement de cloisons internes constituées de poteaux plantés.

Un incendie généralisé signe la fin de l'existence du bâtiment. La faible quantité d'objets piégés laisse penser que l'édifice était déjà abandonné depuis un certain laps de temps.

Le mobilier mis au jour permet de dater la construction de l'édifice aux alentours de la fin du II<sup>e</sup> siècle de notre ère et atteste sa fréquentation durant tout le III<sup>e</sup> siècle.

*Didier Oberli*

ORBE

District d'Orbe

CN 1202 531 090 / 177 350

**R** *Villa d'Orbe – Conservation des mosaïques*

Les travaux de conservation de la mosaïque n°8, dite des Divinités, ont été poursuivis en 2003 (voir *RHV*, 2003, p. 257-258).

L'ensemble des médaillons et de leur entourage est consolidé et nettoyé. Une installation de contrôle des conditions d'humidité dans le pavillon-abri de 1862 est mise en place.

Conservation : Laboratoire du Site et musée romains d'Avenches, V. Fischbacher, A. Wagner et coll.

Analyses, expertises, contrôle climatique : Expert Center, EPFL, Lausanne, F. Girardet.

Publication : Verena FISCHBACHER, Robert FLATT, Matthias KAUFMANN et Denis WEIDMANN, « Traitement in situ de mosaïques à Orbe-Boscéaz (VD-Suisse) », dans *Les mosaïques : conserver pour présenter ?*, Actes de la VII<sup>e</sup> conférence du Comité international pour la conservation des mosaïques, Arles, 2003, p. 155-161.

ORNY

District de Cossonay

CN 1222 531 037 / 168 986

**R** *Plan Manand – Nécropole*

Malgré des sondages préliminaires négatifs, M. Matthey, géobiologiste, nous signale inopinément la présence de structures charbonneuses durant les travaux d'excavation d'une gravière. Le niveau alors atteint est formé de dépôts d'alluvions d'origine fluvio-glaciaire.

Une intervention met aussitôt en évidence, dans la couche de graviers, les restes de vingt-neuf tombes à incinération, une inhumation (plus profonde, par conséquent intacte), ainsi qu'une large fosse circulaire (2 m de diamètre) dont la fonction et le lien exact avec la nécropole restent encore à l'état



FIGURE 12

Orny-Plan Manand. Tombe à incinération dans une urne, dotée d'une monnaie et d'une clochette en bronze. (Photo AC)





FIGURE 13  
Orny-Plan Manand. Restes de tissu de lin sur une monnaie en bronze. (Photo AC)

d'hypothèses. Aux alentours, une trentaine de trous de poteau, brièvement observée sur une surface de 3'000 m<sup>2</sup>, semble antérieure à l'utilisation de la nécropole. Le passage d'un chemin public à proximité des vestiges ne permet pas de connaître l'extension totale de la zone funéraire.

La répartition planimétrique des incinérations s'organise autour d'un noyau principal formé d'une concentration de tombes quadrangulaires (50 à 90 cm de côté) d'orientation nord-est/sud-ouest. En périphérie, on remarque des tombes plus dispersées, de plan circulaire et proportionnellement plus petites (30 à 50 cm de diamètre). L'une d'elle est recoupée par une large fosse rectangulaire dans laquelle a été déposé un cercueil en plomb d'un enfant en bas âge. En limite de fouille, un alignement de tombes carrées ainsi qu'une tombe visible dans la tranchée laissent suggérer le développement d'un second secteur.

On relève majoritairement des tombes à concentration d'ossements calcinés, comblées par les cendres et les restants du bûcher (*ustrinum*). Au moins six d'entre elles renferment des urnes (fig. 12 et 13), dont l'une est en verre. Associés aux os, une à deux monnaies ainsi que des objets personnels ou votifs (deux fibules, une clochette, deux cuillères, une spatule et une perle en os). Parmi les nombreuses offrandes en céramique, réduites à l'état de fragments, on peut souligner la présence de deux pots en céramique dite « allobroge ».

Susan Ebbutt

Investigations et documentation : S. Ebbutt, AC.

PALÉZIEUX

District d'Oron

CN 1244 553 747 / 156 988

**R-M** *Ancienne route*

Un tronçon de l'ancienne route Vevey-Moudon a été recoupé à l'occasion de la creuse d'un collecteur au nord du lieu-dit « Serix ». Encore en bonne partie lisible sur la carte Siegfried n° 454 de 1890, cette voie de communication utilisée au Moyen Age remonte très probablement à l'époque romaine.

La route, dont un autre segment avait déjà été recoupé en 1996, se présente sous la forme d'un hérisson de gros blocs d'une épaisseur de quelque 40 cm surmonté d'un niveau de galets et graviers lui-même épais de 40 cm. Aucun fossé n'était visible de part et d'autre de cette voie d'une largeur d'environ 6 m.

Aucun mobilier n'a été récolté.

*Catherine May Castella*

Investigations : C. May Castella, AC.

Rapport : *Palézieux « Serix » 2003, rapport d'intervention archéologique*, par Catherine MAY CASTELLA, AC, mars 2004.

PAYERNE

District de Payerne

CN 1184 561 280 / 188 200

**Br** *En Planeise – Habitat protohistorique*

Première présentation des résultats de l'étude de la céramique mise au jour lors des fouilles RN1 en 1993 et 1994.

Publication : Jean-François BUARD, « Payerne, En Planeise (VD, Suisse) : la céramique d'un habitat du Bronze moyen », dans *ConstellaSion. Hommage à Alain Gallay*, Lausanne, 2003 (CAR 95), p. 255-266.

PAYERNE

District de Payerne

CN 1184 561 900 / 184 900

**Ha** *La Blancherie*

Des fouilles archéologiques ont été entreprises à Payerne-La Blancherie sur le site du futur gymnase intercantonal, suite aux sondages préliminaires effectués en février 2001, qui ont révélé l'existence d'un établissement protohistorique. La zone à fouiller a été définie en fonction de l'impact des constructions sur les niveaux archéologiques repérés. De fait, seule l'implantation du parking menaçait directement ces niveaux. Les résultats ne furent malheureusement pas à la hauteur de nos espérances. Ainsi, seule une petite portion du secteur défini a livré quelques fragments de céramique protohistorique dans des niveaux de colluvions. L'occupation proprement dite s'étendait probablement au sud et à l'ouest de la zone de fouille du parking, à l'emplacement de parcelles déjà construites.

La réouverture d'un sondage préliminaire, situé précisément en bordure d'une de ces parcelles à 120 m de la zone du parking, et menacé par la pose d'un collecteur, a pu être négociée dans le cadre de l'intervention. Un récipient céramique éclaté sur place avait en effet été repéré lors de la phase des travaux préliminaires, et n'avait pas été prélevé dans l'optique d'une intervention ultérieure. Ce sondage a donc été élargi (18 m<sup>2</sup>), ce qui a permis d'observer une couche archéologique liée à un niveau d'empierrement, et de dégager deux récipients céramiques. Le premier vase, d'une hauteur de 37 cm et d'un diamètre de 48 cm, est un récipient à profil biconique très pansu, au bord évasé en entonnoir avec une lèvre impressionnée (fig. 14). Il comporte un cordon appliqué et impressionné à 9 cm sous le col, des impressions triangulaires sous le cordon et des impressions obliques en haut de l'épaule sous le col. Le pot 2, à profil biconique également, est légèrement plus petit mais le profil est incomplet. Des tessons de céramique grossière appartenant à un troisième individu ont également été retrouvés. Ce matériel peut être daté du HaB3 ou HaC.

*Pascal Nuoffer et Christophe Chauvel*

Investigations : P. Nuoffer, C. Chauvel, Archéodunum S.A.

Rapport : *Payerne – La Blancherie. Construction du Collège intercantonal Vaud-Fribourg*. Yverdon, 16 décembre 2003, par Pascal NUOFFER et Christophe CHAUVEL, Archéodunum S.A.



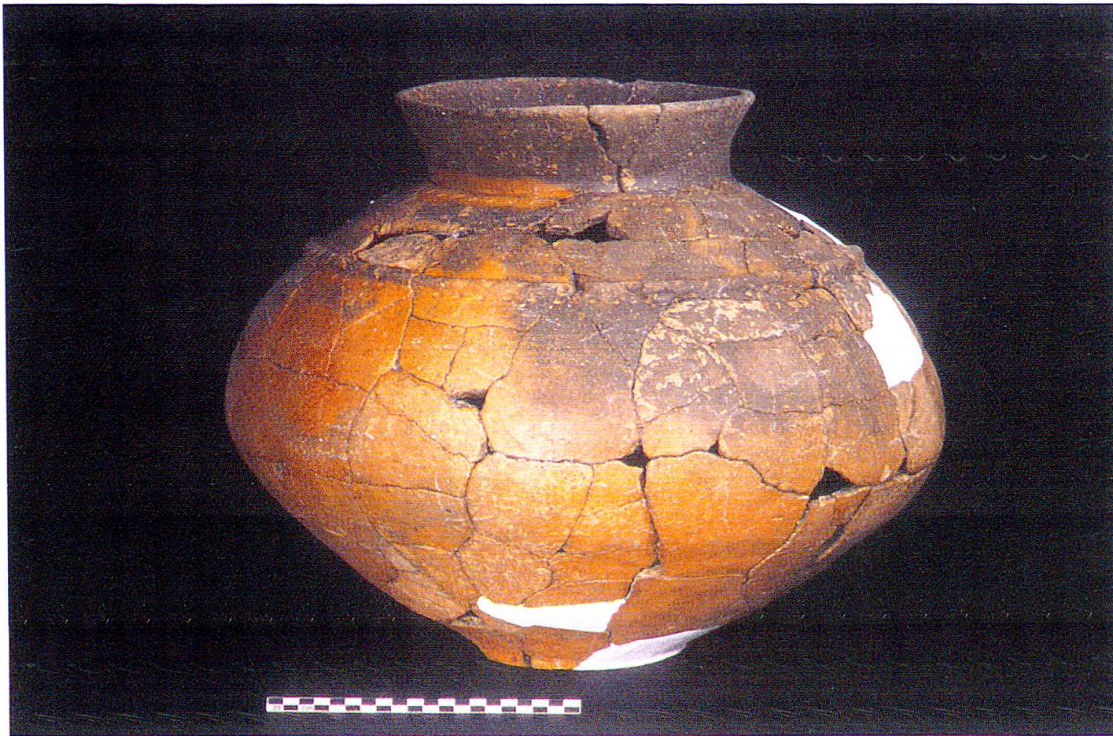


FIGURE 14  
Payerne – La Blancherie. Vase de la fin de l'âge du Bronze. Hauteur 37 cm. (Photo Archéodunum S.A.)

## PRÉVERENGES

District de Morges

CN 1242 530 440 / 151 240

### **Br** *Station littorale de Préverenges I*

Le prélèvement systématique des pilotis de la station littorale immergée de Préverenges I a débuté au printemps 2001, suite au constat de l'érosion considérable qui touchait cet établissement du Bronze ancien. La première mention du site date de 1921, mais ce n'est qu'en 1991 seulement qu'il a été localisé précisément et qu'un premier prélèvement de quarante-trois pilotis a eu lieu. Les vents violents du sud-ouest et notamment l'ouragan Lothar de l'hiver 1999/2000 ont eu pour effet de démanteler et d'arracher progressivement les pilotis encore en place, surtout ceux faiblement enfoncés dans le sédiment, du côté de la terre.

Les campagnes printanières des années 2001, 2002 et 2003 ont permis de lever le plan précis des 826 pilotis encore visibles en surface du sol sous-lacustre, d'arracher et de décrire 817 bois. Les quelques objets accumulés en surface du sol érodé ont été prélevés lors de chaque campagne. Il s'agit essentiellement d'outils en silex et en roche verte polie, de quelques meules et molettes et de rares objets en bronze, dont des épingles, des lames de poignard et des haches spatuliformes de type Roseaux. Compte tenu de l'érosion, aucune trace de couche archéologique n'a été retrouvée, ni même sous la forme de cônes de battement autour des pieux.

Les principales informations livrées par l'étude de cette station sont donc fournies par l'analyse dendrochronologique des pilotis et leur organisation architecturale. Sur les 806 échantillons analysés, 485 bois sont datés de manière absolue, essentiellement les chênes qui représentent les 89 % des pieux extraits. Deux périodes d'occupation sont mises en évidence. La plus ancienne est comprise entre l'automne/hiver -1780/79 et l'automne/hiver -1761/60. La période la plus récente témoigne d'une occupation plus brève, entre l'automne/hiver -1626/25 et l'automne/hiver -1619/18. Les organisations architecturales apparentes de ces deux périodes se recoupent partiellement, mais la plus récente est

néanmoins de lecture plus délicate. Pour la période ancienne, le village apparaît sous la forme d'une rangée d'une dizaine de cabanes parallèles, de 4 à 5 m de largeur, orientées face au lac, tandis que deux unités sont situées du côté terre, orientées parallèlement à la rive. La phase récente reprend l'orientation précédente, mais seules quatre cabanes sont pour le moment identifiées avec certitude. L'analyse de l'ensemble des données récoltées permettra de fournir la première esquisse d'un village lémanique au Bronze ancien et de préciser cette période encore mal connue dans la région.

*Pierre Corboud*

Investigations et documentation : GRAP, Département d'anthropologie de d'écologie, Université de Genève.

Analyses : Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon. Rapport préliminaire d'expertise dendrochronologique LRD 03 / R5459, Moudon, 15 septembre 2003.

Rapport : *Rapport préliminaire sur les travaux de sauvegarde archéologique réalisés en 2003 sur la station littorale préhistorique de Préverenges I (VD)*, par Pierre CORBOUD et Christiane PUGIN, GRAP – DAE – Université de Genève, avril 2004.

PULLY

District de Lausanne

CN 1243 540 400 / 151 170

**R-HM-M** *Villa romaine et église du Prieuré*

Après les investigations liées à la transformation intérieure du temple (voir *RHV*, 2003, p. 259-261), les découvertes se sont multipliées au cours de l'année 2003, au gré des importants travaux de drainage, de rénovations et d'extension du réseau des canalisations autour de l'église.

Du côté nord, de nombreuses maçonneries d'époque romaine ont complété le plan de la *villa*, dans ses relations entre les aménagements à l'est de l'habitat principal et le complexe balnéaire.

L'excavation du passage couvert accédant au portail de l'église actuelle a clarifié les rapports avec les constructions s'étendant à l'ouest des bains.

Sur la terrasse sud, les canalisations ont à nouveau traversé un corps de bâtiments gallo-romain de 12 x 9 m. Cette annexe, qui appartient aux derniers développements de la *villa*, était dotée au moins d'un pilier décentré, en briques, soutenant une architecture revêtue d'enduits peints polychromes, dont de nombreux éléments ont été trouvés au sol, effondrés et incendiés.

Le prélèvement de ces vestiges fragiles a permis de mettre au jour un dépôt monétaire d'une quarantaine de sesterces datable du premier tiers du III<sup>e</sup> s. après J.-C., contenu dans une coupelle en argent, elle même recouverte par une patère en bronze. Les travaux de drainage du sud de l'église ne s'achèvent qu'en 2004, avec le dégagement de la partie méridionale des installations thermales.

Investigations et documentation : S. Freudiger – Archéotech S.A.

PULLY

District de Lausanne

CN 1243 539 590 / 151 100

**N-Br** *Nécropoles. Publications*

*Voir : Lausanne – N-Br – Nécropole de Vidy et Chamblandes. Publications.*

ROMAINMOTIER

District d'Orbe

CN 1202 525 230 / 171 780

**M** *Ancienne abbaye*

Les travaux d'assainissement de la façade orientale de la maison dite de L'Arc (ancienne maison Reymond), entrepris sans autorisation dans un secteur encore non fouillé de l'ensemble conventuel, ont mis à mal plusieurs vestiges d'intérêt archéologique. L'analyse des éléments visibles dans l'excavation identifie l'une des constructions endommagées comme un pigeonnier de plan intérieur circulaire, érigé

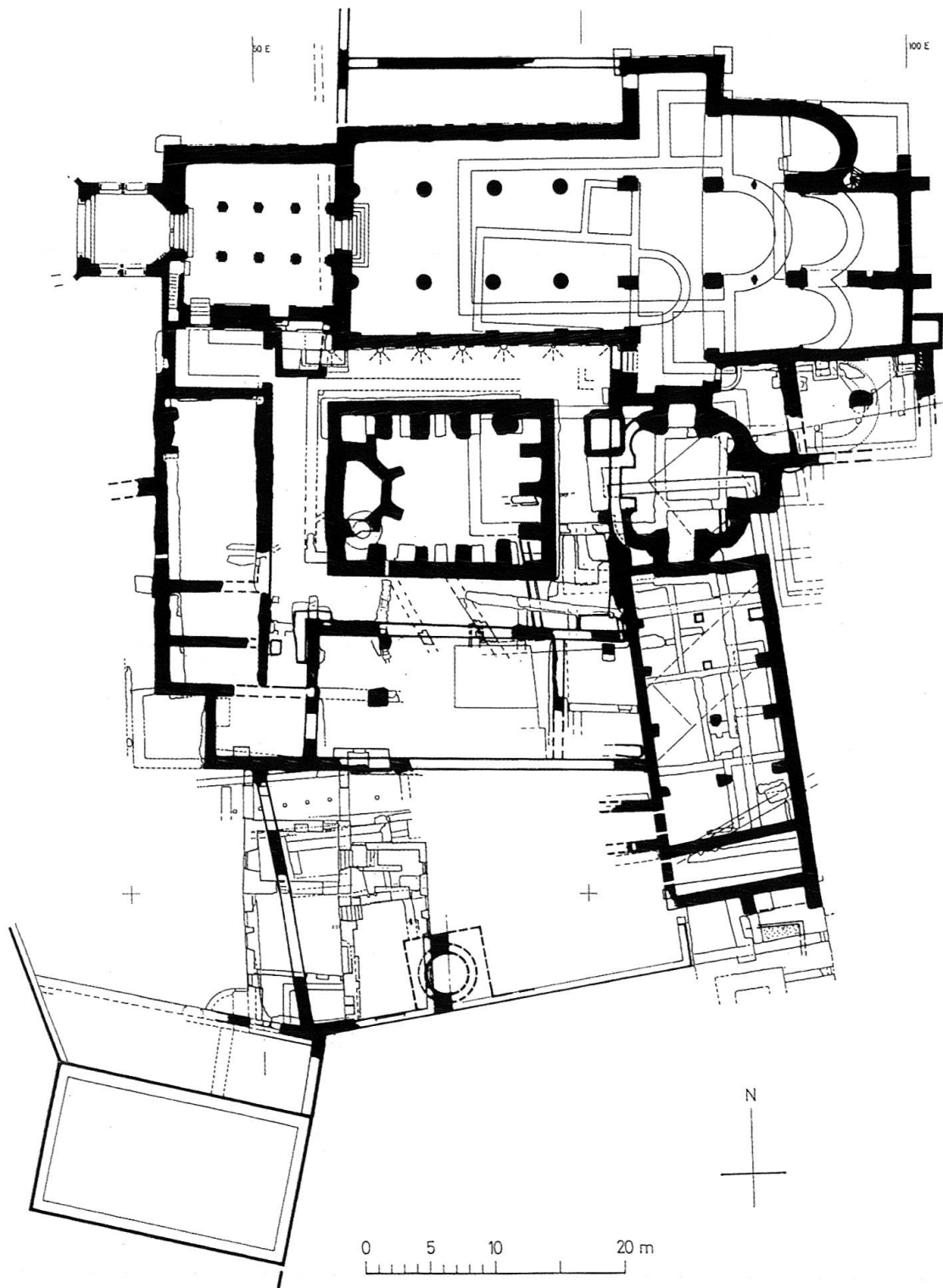


FIGURE 15  
Romainmôtier. Plan de l'ancienne abbaye à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle, avec le pigeonnier dans la cour sud. (Dessin AAM)



contre l'ancienne clôture d'une cour au sud du cloître (fig. 15). Cette construction remonte à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, ou au début du XIV<sup>e</sup> siècle. L'existence d'un pigeonnier dans l'enceinte de l'ancien couvent est encore mentionnée au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Investigations et documentation : J. Sarott, AAM, Moudon

Rapport : *Romainmôtier VD – Maison « Reymond ». Propriété des Coopératives Migros. Assainissement du bâtiment. Travaux de drainages le long des façades septentrionale et orientale de l'annexe. Intervention d'urgence en mai 2003*, par Jachen SAROTT, AAM, Moudon, octobre 2003.

SAINT-CERGUE

District de Nyon

CN 1261 501 700 / 144 300

### Br-R-M Site de l'ancien château

A la suite des découvertes faites en 2001 (voir *RHV*, 2002, p. 148), un relevé topographique détaillé a été entrepris sur l'ensemble du site de hauteur et à ses abords. Cette approche permet une prospection fine du site, détectant les reliefs du terrain, peu prononcés, qui peuvent correspondre à d'anciens aménagements. Sans qu'aucune fouille ou sondage dans le terrain n'ait été effectué, le site médiéval se dessine avec netteté (fig. 16).

Le tracé de l'enceinte continue ceinture le plateau, incluant le château établi sur le relief le plus élevé. On y voit une partie des murs de ce qui est sans doute le donjon, quadrilatère irrégulier de 15 x 8 m environ, auquel est associé l'espace d'une courtine.

Le tracé des rampes et voies d'accès est également perceptible, avec l'emplacement d'une poterne au nord-est de l'enceinte. Sur le plateau, la disposition du bourg se dessine, sous forme de deux quartiers qui suivent l'alignement des enceintes nord et sud. Le quartier sud est allongé, constitué apparemment de constructions juxtaposées. Le quartier nord est composite : en forme de L, il s'étend jusqu'à l'enceinte

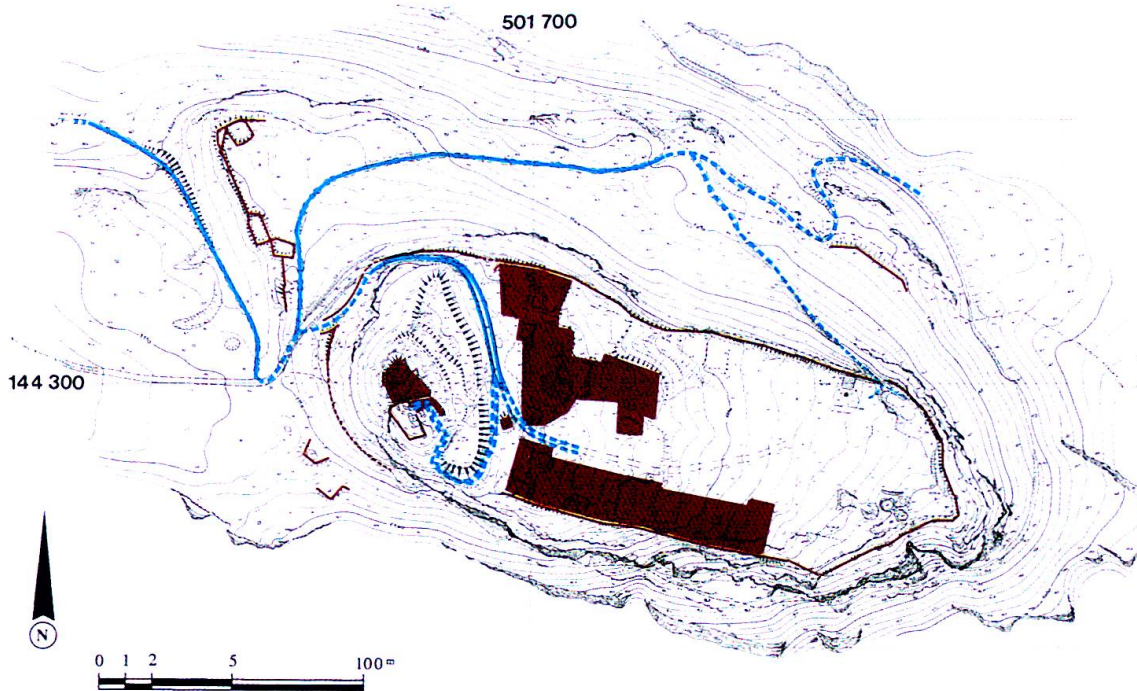


FIGURE 16

Saint-Cergue – Site de l'ancien château. Relevé topographique (équidistances 2 m) réalisé en 2003. En rouge: murs et emplacements de constructions, époque médiévale. En bleu: chemins actuels et anciens. (Dessin G. Nogara et M. Klausener, AC)

nord et, en direction de l'est, il n'atteint que la demi-longueur du quartier sud. Le puits ou citerne en tuf mentionné vers l'extrémité orientale de l'esplanade n'est plus visible. Il a probablement été recouvert par une plaque de béton (voir É. TISSOT, *Saint-Cergue et ses environs. Notice historique. Promenades et excursions*, Nyon, 1899, p. 22).

A l'ouest du promontoire, à l'extérieur du site défensif, plusieurs aménagements et constructions signalent des points de contrôle des voies d'accès ou des défenses avancées. Le réseau des chemins d'accès apparaît également, sous forme de chemins creux ou de voies avec rainures taillées dans le calcaire.

Aucun vestige visible n'est attribuable à l'occupation du site à la fin de l'époque gallo-romaine. En revanche, le relevé fait apparaître un relief allongé nord-sud, long de près de 80 m et large d'une vingtaine de mètres, qui rehausse le sommet rocheux du plateau. Cette butte semble constituée de matériaux rapportés. Elle a été visiblement entaillée et aplanie lors de la construction du château médiéval.

Nous interprétons cet aménagement comme la base d'un rempart transversal, analogue à celui qui défend le site de Châtel d'Arruffens<sup>1</sup>. Rappelons que l'occupation ancienne du site est attestée par la découverte de céramique protohistorique dans des sondages réalisés sur le plateau en 1958-1959.

Relevé topographique et dessin : G. Nogara et M. Klausener, AC. 2003.

## SAINT-PREX

District de Morges

CN 1242 542 100 / 147 800

### **Br** *La Moraine – Sépultures à incinération*

Le site de cette nécropole, qui est l'occasion de découvertes sporadiques depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, a nécessité une nouvelle intervention au début de 2003.

La surveillance des décapages de terrain pour un ensemble immobilier (voir *RHV*, 2002, p. 148-149) a identifié deux nouveaux emplacements de sépultures. Comme ce fut le cas en 2001 pour une première découverte, les tombes ont été prélevées en bloc et fouillées en laboratoire. Elles étaient richement dotées de séries de récipients en terre cuite, qui accompagnaient les ossements incinérés, avec de rares objets métalliques.

Cet ensemble est datable de la fin de l'âge du Bronze. Les pratiques funéraires observées à Saint-Prex s'inscrivent dans les traditions relevées dans d'autres sites lémaniques<sup>2</sup>.

Investigations et documentation : P. Moinat et M. Klausener, AC.

Rapport : *St-Prex « la Moraine » – Intervention printemps 2003*, par Patrick MOINAT, juillet 2003.

## URSINS

District d'Yverdon

CN 1203 541 000 / 176 300

### **R** *Centre religieux régional*

Le village d'Ursins est bien connu pour son *fanum* gallo-romain qui sert de socle à l'église actuelle.

La sécheresse exceptionnelle du mois de juin 2003 a permis de découvrir, lors d'une prospection aérienne menée par des membres des services archéologiques de Vaud et Zurich, deux nouveaux édifices cultuels distants d'environ 250 m l'un de l'autre (fig. 17). Ces bâtiments présentent la forme typique du *fanum*, composé d'une *cella* quadrangulaire entourée d'un déambulatoire et ceinturé par un mur d'enclos.

Les traces de ces édifices, ainsi que celles de plusieurs autres bâtiments repérés lors du même vol, expliquent l'étendue et la densité des indices d'occupation antique mis en évidence depuis de nombreuses années par les travaux agricoles aux abords du village. Les trois temples gallo-romains désormais attestés

1 Voir Mireille DAVID-ELBIALI et Daniel PAUNIER, *L'éperon barré de Châtel d'Arruffens (Montricher, Vaud). Age du Bronze et Bas-Empire (Fouilles Jean-Pierre Gadina, 1966-1973)*, Lausanne, 2002 (CAR 90).

2 Voir Patrick MOINAT et Mireille DAVID-ELBIALI, *Défunts, bûchers et céramiques : la nécropole de Lausanne-Vidy (VD) et les pratiques funéraires sur le Plateau suisse du 11<sup>ème</sup> siècle au 8<sup>ème</sup> siècle av. J.-C.*, Lausanne, 2001 (CAR 91).





FIGURE 17  
Ursins – Les traces de deux sanctuaires gallo-romains se lisent dans les cultures, à l'ouest du village actuel.  
(Photo P. Naggy, Zurich)

à Ursins appartiennent certainement à un important centre religieux rural, entouré de bâtiments de service et d'accueil.

Lors d'une prospection menée en 2000, P.-A. Capt a par ailleurs découvert deux remarquables statuettes en bronze à proximité de l'un des sanctuaires récemment repérés : un buste (Herme) personnifiant probablement Bacchus ou Priape et un poulain qui pourrait avoir appartenu à une composition représentant la déesse Épona (voir *RHV*, 2003, p. 265-268).

*Carine Wagner*

Investigations : C. Wagner, AC et P. Nagy, Service de l'archéologie cantonale, ZH.

Publication : Carine WAGNER, « Deux nouveaux sanctuaires gallo-romains repérés lors d'une prospection aérienne à Ursins (VD) », dans *AS* 26, 2003, p. 41.

VEVEY

District de Vevey

CN 1264 554 420 / 145 680

**M** Rue du Simplon 30 – Fortifications médiévales – Tour de Bolliet

Des travaux d'excavation particulièrement profonds ont été entrepris à proximité des vestiges de la Tour de Bolliet et des éléments de l'enceinte médiévale constituant la façade nord de l'immeuble av. du Simplon 30 (voir *RHV*, 2003, p. 268-270).

Ces terrassements ont progressivement compromis la stabilité du bâtiment historique au cours de l'année 2003, nécessitant la démolition de la partie qui menaçait ruine. Cette intervention malheureusement inéluctable devait rester limitée à une partie de la construction et ménager les vestiges médiévaux, notamment le mur d'enceinte, conservé sur plusieurs mètres de hauteur. L'entreprise chargée du projet de construction a dérogé aux autorisations obtenues, en démolissant délibérément l'ensemble de l'immeuble historique de l'av. du Simplon 30, dans la nuit du 27 au 28 octobre 2003, et a détruit par la même occasion l'enceinte médiévale. La Tour de Bolliet, dont les fondations avaient été consolidées au préalable, a été ménagée au cours de ces événements, qui ont été dûment dénoncés. Les vestiges subsistants resteront intégrés dans le projet de la construction nouvelle.



VEVEY District de Vevey CN 1264 554 420 / 145 680

**M** Rue du Musée – Enceinte et fossé

La surveillance de travaux de canalisation dans la chaussée à proximité du chantier ci-dessus a permis de relever une coupe complète au travers de l'enceinte médiévale, de la fausse-braie et des différentes phases d'aménagements du fossé défensif.

Investigations et relevés : V. Chaudet, AC.

Rapport : *Vevey, Rue du Musée, Mur de ville et fossé, 2003*, par Valentine CHAUDET, AC, Lausanne, janvier 2004.

YVERDON-LES-BAINS District d'Yverdon CN 1203 539 465 / 180 825

**L-R** Rue des Philosophes 5-7 – Eburodunum

Des travaux de canalisation en janvier 2003 ont apporté quelques compléments à la connaissance de cette partie du site. La prolongation de l'un des fossés de l'*oppidum* celtique a été attestée.

Une sépulture de la nécropole du Pré de la Cure et une maçonnerie gallo-romaine ont été relevées<sup>3</sup>.

Rapport : *Yverdon-les-Bains (VD). Philosophes 5-7. Rapport de fouilles*, par François MENNA, Archéodunum S.A., Gollion, octobre 2003.

YVERDON-LES-BAINS District d'Yverdon CN 1203 539 834 / 180 241

**Br-R** Les Bains – Four à tuiles

Des travaux de terrassement liés à la construction d'un vaste complexe immobilier de 2'700 m<sup>2</sup>, effectués sous surveillance archéologique, ont permis de mettre au jour un établissement de la fin de l'âge du Bronze, scellé par une couche d'occupation romaine constituée d'un limon argileux beige jaune homogène et compact. Diverses structures (drains, empierrements, foyer) étaient associées à ce niveau. Un four à tuiles a en outre été mis au jour dans l'angle nord-ouest de la parcelle. Il n'était probablement pas isolé, dans la mesure où un carottage effectué à 6 m au nord de cette structure a révélé, approximativement à la même altitude, de nombreux fragments d'argile cuite. Le four se présente sous la forme d'un quadrilatère de 5 m de longueur pour au moins 3.60 m de largeur, délimité par un mur de blocs de calcaire non maçonnés entourant une chambre de chauffe de 3 m x min. 2.70 m (fig.18).

Cette dernière est compartimentée par au moins cinq paires de murets parallèle (120 x 30 x 60 cm) constitués de dalles de terre cuite de 60 x 30 x 5 cm, liées par un mélange d'argile et de gravier. Le fond de la chambre descend en pente douce des bords vers le centre. Espacés de 30 cm, les murets sont reliés deux par deux par une voûte plein cintre d'une portée de 60 cm, construite à l'aide d'éléments de récupération divers (pilettes, *imbrices*, *tubuli*, *tegulae*, dalles). Des aménagements constitués de fragments de dalles de terre cuite et destinés à étayer les murets et/ou à soutenir la sole ont été mis au jour entre certains d'entre eux. Ils n'atteignent pas le fond de la chambre de chauffe, afin de laisser passer la chaleur. La sole n'a pu être observée que dans la partie sud du four. D'une épaisseur d'environ 20 cm, elle est constituée de dalles de terre cuite de minimum 20 x 30 cm. Sa surface fortement morcelée présente l'aspect d'une carapace de tortue, dans laquelle trois carneaux de 5 cm de diamètre, espacés de 15 cm, ont été mis en évidence. L'alandier, situé hors emprise, n'a pas pu être fouillé.

3 Voir Lucie STEINER, François MENNA et al., *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-les-Bains (IV<sup>e</sup> – VII<sup>e</sup> s. après J.-C.)*, Lausanne, 2000, 2 vol. (CAR 75-76).



FIGURE 18  
Yverdon – Les Bains. Vue verticale du four de tuiler gallo-romain. (Photo Archéodunum S.A.)

Lors de la vidange de la chambre de chauffe, une masse compacte d'éléments de voûtes et de murets déformés et partiellement vitrifiés a été dégagée. De nombreux ratés de cuisson appartenant à la dernière fournée (tuiles collées les unes aux autres et déformées) ayant également été mis au jour, il est très probable que le four ait été abandonné suite à son effondrement, vraisemblablement dû à de trop nombreuses utilisations. Une importante rubéfaction du terrain encaissant, cuit sur environ 30 cm d'épaisseur, atteste en effet d'une durée d'utilisation relativement longue ou de très fortes montées en température lors des cuissons.

Le comblement de la chambre de chauffe a également livré un *aes* III probablement frappé au nom de Valentinien I<sup>er</sup> par l'atelier d'Arles (364-367), qui fournit un *terminus post quem* pour l'abandon de cette structure.

L'emplacement choisi pour l'édification de ce four répond à tous les critères requis pour ce type de production. Il est en effet implanté sur un niveau d'argile qui a probablement fourni une partie du matériau utilisé pour le façonnage des tuiles et des dalles retrouvées parmi les ratés de cuisson. Ces éléments présentent une pâte de couleur beige saumon clair et sont associés à des productions issues d'autres types d'argile (pâtes orangées ou rouge vif), dont l'un pourrait provenir d'un banc situé à 250 m à l'est. Le four est également très proche de la source de combustible que constituent les collines boisées avoisinantes et de la rivière du Buron qui a probablement alimenté la manufacture en eau et qui a peut-être été utilisée pour écouler sa production.

La production était peut-être destinée aux thermes romains, situés à seulement 200 m à l'ouest, ou à la construction du *castrum*, édifié 700 m à l'ouest à partir de 325 après J.-C. Des analyses minéralogiques ou chimiques permettraient certainement de vérifier cette hypothèse.

*François Menna*

Investigations et documentation : F. Menna et C. Eyer, Archéodunum S.A.

Rapport : *Yverdon-les-Bains. Les Bains. Rapport sur le four de tuilier*, par François MENNA, Archéodunum S.A., Gollion, octobre 2003.

YVERDON-LES-BAINS

District d'Yverdon

CN 1203 539 370 / 180 750

**L-R-HM** *Rue des Philosophes 19*

Des travaux de terrassements ont été effectués sous surveillance, suite à un projet immobilier à la rue des Philosophes 19, au cœur du *vicus d'Eburodunum*, sur environ 200 m<sup>2</sup>. Malheureusement, l'état de conservation des niveaux archéologiques est mauvais, dans la mesure où 65 % de la surface était détruite.

Nous avons repéré une couche de tourbe recouverte d'une succession de niveaux sableux et graveleux sur 150 cm d'épaisseur, qu'il est convenu de nommer le cordon littoral III. Il est scellé par un premier niveau d'occupation daté de la fin de l'âge du Fer (LTD), grâce à un abondant matériel céramique, et est associé à quinze structures (trous de poteaux, fosses). Cette couche est antérieure à un remblai d'installation (daté de LT D1 et D2). Ce niveau est perturbé par des structures d'époque augustéenne (radier, fosses, foyer, trous de poteaux), dont la couche associée a disparu, et par trois inhumations. Deux sépultures d'adultes, d'orientation ouest-est, dont l'un est inhumé dans un coffrage de bois et l'autre de manière indéterminée, sans mobilier, ont été mis au jour à l'extrémité sud de la parcelle et complètent le plan de la nécropole du Pré de la Cure, datée du Bas-Empire et du Haut Moyen Âge. La datation de la troisième sépulture est problématique pour plusieurs raisons :

- elle est isolée ou alors aurait été enfouie plus profondément que les éventuelles tombes d'adultes disparues, ce qui est peu probable ;
- nous ne connaissons pas son niveau d'ouverture ;
- les bébés sont très rares dans les nécropoles. Ils sont plus volontiers inhumés dans des habitats, en l'occurrence LT D ou augustéen ;
- elle est située quelques centimètres sous le plancher d'une cave moderne...

Le très mauvais état de conservation des vestiges nous empêche d'obtenir un plan archéologique cohérent. Sa mise en relation avec ceux qui ont été relevés dans les parcelles voisines, rue des Philosophes 17 et 21, nettement plus éloquentes, est également décevante. Néanmoins, cette intervention pourrait prendre tout son sens lors de fouilles à l'ouest et surtout au nord de cette parcelle, où les vestiges devraient être nettement mieux conservés.

*François Menna*

Investigations : F. Menna, C. Brunetti, L. Steiner, Archéodunum S.A.

Rapport : *Yverdon-les-Bains. Philosophes 19. Rapport de fouilles*, par François MENNA, Archéodunum S.A., Gollion, octobre 2003.

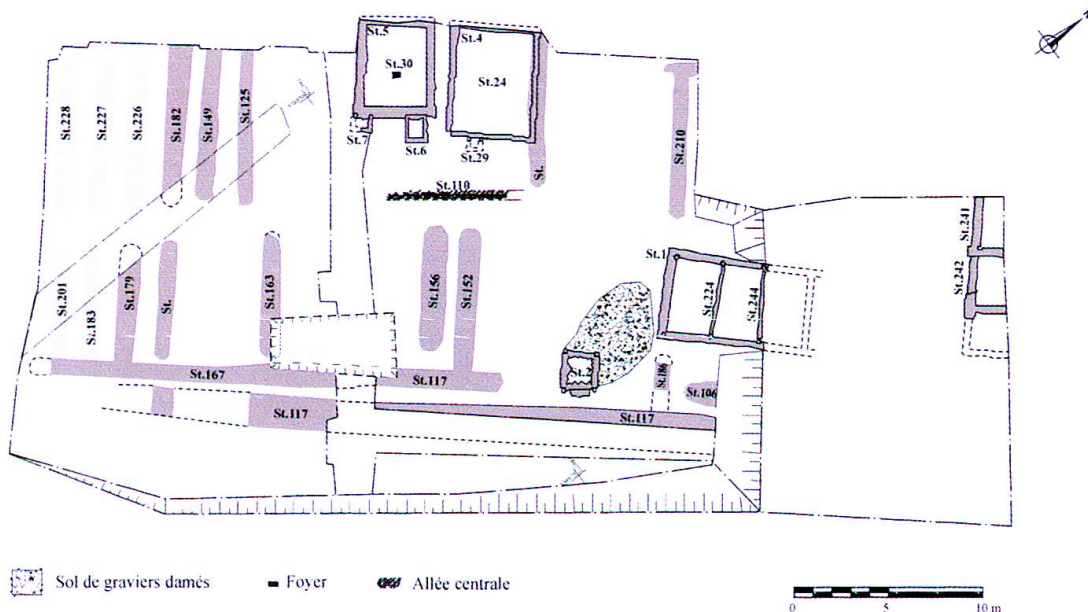


FIGURE 19

Yverdon – Rue du Midi. Plan de la partie fouillée du sanctuaire. En gris foncé: structures dont l'utilisation est attestée pendant le 2<sup>ème</sup> quart du 1<sup>er</sup> siècle après J.-C. (Dessin Y. Buzzi / Ch. Cantin, Archéodunum S.A.)

YVERDON-LES-BAINS

District d'Yverdon

CN 1203 538 970 / 180 780

### R Rue du Midi 31 b – Sanctuaire gallo-romain

La réalisation d'une construction immobilière touchant plus de 1'000 m<sup>2</sup> du sol dans le quartier des Jordils, dans le périmètre archéologique de l'agglomération gallo-romaine, a nécessité une importante fouille archéologique préventive, de septembre 2002 à mars 2003.

Les investigations ont révélé la présence d'un ensemble encore inconnu d'aménagements dont la fonction est clairement religieuse (fig. 19). L'ensemble des activités cultuelles, marquées par de grandes quantités de céramique, s'étend de 15 av. J.-C. env. jusqu'au milieu du 1<sup>er</sup> siècle apr. J.-C. Le site paraît ensuite abandonné pour une longue période.

Les activités de culte apparaissent sous forme d'un réseau de fossés où sont déposés les vestiges de cérémonies (céramiques, ossements, offrandes diverses). Dans le voisinage, s'élevaient plusieurs chapelles ou édicules, associés à des enclos (*sacella*). L'architecture et la disposition de ces édifices de culte évoluent au gré de leurs reconstructions successives. Les observations faites dans le même quartier montrent que ce type d'aménagement s'étend largement au-delà de la zone explorée.

Ces découvertes révèlent la présence d'un des plus remarquables sanctuaires de type indigène au voisinage d'une agglomération, sur le Plateau suisse.

Investigations et documentation : F. Menna et A. Schopfer, Archéodunum S.A.

Rapport : *Le sanctuaire gallo-romain de la périphérie occidentale du vicus d'Eburodunum/Yverdon VD*, par François MENNA et Anne SCHOPFER, Archéodunum S.A., Gollion, décembre 2003.

Publication : François MENNA et Anne SCHOPFER, « Un sanctuaire gallo-romain du début du Haut-Empire à l'entrée ouest du vicus d'Eburodunum/Yverdon VD », dans *ASSPA 87*, 2004, p. 303-312.







